



Chambre des communes
CANADA

Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire

AGRI • NUMÉRO 037 • 2^e SESSION • 40^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le mardi 3 novembre 2009

—
Président

M. Larry Miller

Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire

Le mardi 3 novembre 2009

• (1525)

[Traduction]

Le vice-président (L'hon. Mark Eyking (Sydney—Victoria, Lib.)): Bon après-midi à tous. Bienvenue.

Notre président, Larry, n'est pas ici aujourd'hui, et je le remplace donc. J'espère que notre réunion sera productive et informative.

Je constate que nous accueillons cinq témoins du secteur de la viande rouge. Je vous souhaite la bienvenue. Veuillez vous en tenir à cinq ou sept minutes pour vos exposés. Nous aurons ainsi le temps de poser des questions et la réunion sera d'autant plus productive.

Je suivrai la liste et nous commencerons donc par la Canadian Cattlemen's Association. Vous avez la parole, Brad.

M. Brad Wildeman (président, Canadian Cattlemen's Association): Merci, monsieur le président.

Je m'appelle Brad Wildeman, et je suis le président de la Canadian Cattlemen's Association. Merci de me donner l'occasion de comparaître ici cet après-midi pour nous permettre de partager nos points de vue concernant les répercussions de la réglementation visant les MRS, entrée en vigueur à l'été de 2007.

En bref, le coût de l'élimination des matières à risque spécifiées constitue l'une des menaces les plus importantes pour la viabilité à long terme du secteur de l'élevage des bovins et de la transformation du boeuf au Canada.

Puisque nous sommes des concurrents sur le marché nord-américain des bovins et de la viande de boeuf, le secteur canadien ne peut être viable s'il doit assumer des coûts que n'assume pas le même secteur aux États-Unis. Tant qu'un tel déséquilibre existera, un nombre grandissant d'éleveurs de bovins canadiens chercheront à profiter des prix plus élevés des installations d'abattage des États-Unis. Il s'agit d'un phénomène que nous constatons déjà et de nombreux abattoirs ont été fermés ou mis en faillite parce qu'ils ne sont pas en mesure de concurrencer ceux des États-Unis. Parallèlement, un pourcentage grandissant de la viande de boeuf offerte par les détaillants et les services alimentaires au Canada est maintenant importé des États-Unis et d'ailleurs.

Autrement dit, nos politiques d'éradication de l'ESB auront beau être d'une grande efficacité au Canada, ni les secteurs canadiens, ni les producteurs canadiens n'en profiteront si la viande de boeuf du Canada n'est pas disponible ou si elle est évincée du marché par des produits moins coûteux.

De plus, les coûts les plus élevés sont ceux des petits établissements inspectés par les autorités fédérales et provinciales, ce qui a entraîné de nombreux exploitants à fermer ou à décider de ne pas traiter les bovins de plus de 30 mois. Or, l'activité de ces établissements est d'une grande importance pour l'économie rurale locale et en fera un débouché à proximité pour la vente de bovins qui ne peuvent endurer d'être transportés au marché sur de grandes distances.

Ce que nous souhaitons à long terme, évidemment, c'est que les responsables canadiens et américains de la réglementation seront en mesure d'harmoniser les politiques et les coûts pour l'ensemble de l'Amérique du Nord. Plusieurs mesures constructives, aussi bien sur le plan du commerce que de la réglementation, peuvent être prises pour réduire l'écart entre les coûts au Canada et ceux aux États-Unis. Nous collaborons avec les fonctionnaires pour assurer une telle harmonisation, mais c'est un processus qui nécessitera de nombreuses années. De toute évidence, en même temps que des mesures sur le plan de la politique permettront de rétablir un équilibre concurrentiel, des mesures d'aide financière immédiates sont tout à fait nécessaires.

Puisque la commercialisation et le traitement des bovins de moins de 30 mois diffèrent de ceux des bovins de plus de 30 mois, nous estimons que deux approches distinctes s'imposent.

Pour les bovins de plus de 30 mois, nous collaborons avec les fonctionnaires pour définir la forme que pourra prendre l'aide nécessaire. Pour aujourd'hui, toutefois, nous mettrons l'accent sur les bovins de plus de 30 mois. Dans ce cas, nous visons un paiement immédiat de 31,70 \$ par animal à l'abattoir, qu'il s'agisse d'un abattoir inspecté par les autorités fédérales ou provinciales. Pour les bovins de plus de 30 mois, étant donné que les bovins laitiers aussi bien que les bovins de boucherie sont touchés, nous avons préparé conjointement, notamment avec nos collègues, les Producteurs laitiers du Canada et la Fédération canadienne de l'agriculture, une demande conjointe adressée au ministre Ritz et datée du 27 octobre 2009. Je crois que des copies de la lettre ont été distribuées.

Cette lettre s'explique d'elle-même. Je n'ai que peu de temps et je vous invite à poser vos questions à ce sujet, un peu plus tard si vous le jugez nécessaire.

On m'a également demandé de fournir au comité une mise à jour concernant l'étiquetage obligatoire du pays d'origine aux États-Unis. Le COOL continue d'être problématique pour les éleveurs de bétail, peut-être davantage que pour les transformateurs. Les coûts du traitement de bovins canadiens comparativement à ceux du traitement de bovins des États-Unis par les éleveurs et les exploitants d'abattoir aux États-Unis ont été étudiés par la Canadian Cattlemen's Association, en collaboration étroite avec des représentants du gouvernement. Étant donné que les chiffres obtenus ont une importance cruciale dans l'argumentaire que s'approprie à présenter le Canada à l'OMC, nous ne sommes pas disposés à les rendre publics à l'heure actuelle, dans la mesure du possible.

À cet égard, les gouvernements du Canada et du Mexique ont demandé que soient créés des groupes d'experts de l'OMC pour le 23 octobre aux fins de règlement de différends. Comme prévu, les États-Unis ont exercé leur droit de veto pour rejeter l'appel. Nous prévoyons que le gouvernement du Canada présentera une deuxième demande le 19 novembre et que le groupe d'experts sera créé à ce moment-là.

À partir de cela, nous nous attendons à une première décision de l'OMC vers la fin du printemps ou au début de l'été. Un appel est vraisemblable, quelle que soit l'issue. Nous croyons savoir qu'une décision d'appel serait rendue vers la fin de 2010 ou en 2011. Si la décision nous est favorable, les États-Unis auraient à déclarer leur intention de s'y conformer ou non. S'ils choisissent de s'y conformer, les négociations dureront un certain temps par la suite. S'ils choisissent de ne pas s'y conformer, nous envisagerons évidemment des mesures de rétorsion. Nous savons que cette solution n'est pas rapide, mais nous estimons qu'elle en était une de prudence et qu'elle était d'ailleurs la seule qui nous était offerte à l'époque.

Cela dit, je vous cède la parole, monsieur le président.

Merci.

• (1530)

Le vice-président (L'hon. Mark Eyking): Merci, Brad.

Nous passons maintenant à l'Association canadienne des équarisseurs.

M. Graham Clarke (liaison gouvernementale, Association canadienne des équarisseurs): J'aimerais vous remercier de l'occasion qui nous est donnée d'exprimer nos opinions concernant le secteur de l'équarrissage. Je m'appelle Graham Clarke. Je suis un expert-conseil indépendant qui représente, ici à Ottawa, l'Association canadienne des équarisseurs. M. André Couture, le président du conseil de Sanimax, m'accompagne.

L'Association canadienne des équarisseurs est composée des trois plus importants équarisseurs indépendants du Canada. Il s'agit de Sanimax, qui exploite des établissements au Québec, en Ontario, en Alberta et aux États-Unis; de Rothsay, qui fait partie de Maple Leaf Foods et exploite des établissements en Nouvelle-Écosse, au Québec, en Ontario et au Manitoba; et de West Coast Reduction, une entreprise ayant son siège à Vancouver et exploitant des établissements en Colombie-Britannique, en Alberta et en Saskatchewan. Ensemble, ces entreprises transportent, traitent et éliminent pratiquement toutes les matières à risque spécifiées, les MRS, produites au Canada par le secteur de l'abattage et les producteurs de bétail et de carcasses.

Pour ce qui est des rôles indépendants des trois entreprises, West Coast Reduction et Sanimax ont toutes deux des établissements affectés au traitement distinct des matières à risque spécifiées. Rothsay ne traite pas les matières à risque spécifiées, mais transporte la matière première, soit pour l'équarrissage, ou pour l'enfouissement sanitaire.

Permettez-moi de signaler que le secteur de l'équarrissage est en définitive un secteur de services. Ses plus grands clients sont les producteurs de bétail et le secteur de l'abattage. Le secteur de l'équarrissage s'efforce de répondre le mieux possible aux besoins de ses clients. Les représentants du secteur ont déjà par le passé mis en lumière certaines questions relatives aux restrictions visant les aliments du bétail.

Sur le plan économique, les matières à risque spécifiées produites annuellement par le secteur de l'abattage au Canada représentent environ 240 000 tonnes métriques. À l'équarrissage, ces matières se décomposent en vapeur, qui constitue une source d'énergie, en gras, en suif, matières qui peuvent être vendues, et aussi en 60 000 tonnes métriques de farine de viande et de farine d'os. Il s'agit dans ce dernier cas de la portion protéinée pouvant contenir l'agent infectieux, dans la mesure où certains animaux sont infectés par l'encéphalopathie spongiforme bovine. Ces matières doivent être détruites.

Avant la crise de l'ESB en 2003, les 60 000 tonnes de farine de viande et de farine d'os, considérées à l'heure actuelle comme des matières à risque spécifiées, pouvaient être vendues. Elles valaient environ 250 \$ à 400 \$ la tonne, selon les conditions du marché. Ces matières n'ont maintenant aucune valeur et doivent être détruites, au coût d'environ 60 \$ la tonne, étant donné que l'enfouissement sanitaire constitue la méthode d'élimination de choix à l'heure actuelle. Effectivement, il s'agit pour la chaîne de valeur ajoutée du secteur bovin d'une perte oscillant entre 310 \$ et 460 \$ la tonne, ce qui équivaut sur une base annuelle à un montant pouvant aller de 18,6 millions de dollars à 27,6 millions de dollars, selon les conditions du marché. Avant la crise de l'ESB, le secteur de l'équarrissage était en mesure de payer pour ces matières. À l'heure actuelle, elles n'ont aucune valeur et les intervenants du secteur exigent, pour rentrer dans leurs frais, d'être payés pour les rassembler, les équarrir et les éliminer.

Cela donne lieu à deux problèmes importants. Premièrement, sur le plan de l'environnement, à l'heure actuelle, toutes ces matières, soit 60 000 tonnes métriques, doivent être enfouies. L'aspect le plus crucial a trait aux carcasses, puisque les carcasses de bovin contiennent par définition des MRS. Les volumes des collectes de carcasses ont fléchi de 30 p. 100 à 60 p. 100, selon la région du pays, comparativement à la période antérieure à l'ESB. Aujourd'hui, la matière première que constituent les carcasses est enfouie par l'exploitant agricole, compostée, incinérée ou, dans certains cas, laissée sur place pour se décomposer dans l'environnement. Il est clair qu'une telle situation est inacceptable. Cependant, sur le plan économique, il est malheureux que les agriculteurs ne soient plus en mesure de payer pour la collecte des carcasses. Un autre aspect environnemental touche à l'ensemble des carcasses. En l'absence du volume important des carcasses, il n'est plus rentable de faire circuler les camions pour la collecte. Par conséquent, la perte des carcasses de bovin a une incidence sur la collecte des carcasses d'autres types de bétail comme les porcins ou les ovins. Voilà donc certaines conséquences néfastes sur le plan de l'environnement.

En deuxième lieu, j'aimerais aborder la problématique du risque lié à la réglementation actuelle. Il n'est maintenant plus possible de faire assurer quelque activité liée à l'ESB. Les petits abattoirs, qui vivent de grandes difficultés sur le plan économique, ont un important défi à relever. Le secteur de l'équarrissage est prêt à payer pour des matières autres que les MRS, qui continuent à avoir de la valeur. Cependant, il exige d'être payé pour la collecte des MRS, la séparation des matières relevant de l'abattoir. Il y a donc un risque important que l'exploitant de l'abattoir mélange des MRS à d'autres qui ne sont pas des MRS, soit accidentellement, soit délibérément. Un tel résultat pourrait donner lieu à des rappels de grande envergure visant toute la chaîne de transformation des aliments du bétail, ce qui pourrait coûter des millions de dollars.

• (1535)

La crainte à cet égard n'est pas sans fondement. On a constaté une telle situation dans l'Ouest du Canada plus tôt cette année. Il ne s'agissait pas d'un petit abattoir, mais d'un grand abattoir où des MRS ont été incorporées par accident à des matières de ruminants dont les MRS avaient été retirées. Cela a entraîné un rappel d'envergure d'aliments du bétail dans l'ensemble de l'Ouest du Canada, et ce à grands frais. Ce problème est donc d'une grande importance pour le secteur de l'équarrissage.

Il est certain que dans l'optique du client, il existe un net écart de coût entre les États-Unis et le Canada en raison des différences de réglementation. L'Association canadienne des équarisseurs soutient ses clients des secteurs de la transformation du boeuf et de l'élevage dans leurs efforts visant à obtenir une aide additionnelle tant que l'écart dont nous avons parlé n'aura pas été éliminé, soit par l'harmonisation de la réglementation du Canada et des États-Unis, soit par d'autres moyens.

Je céderai maintenant la parole à André en lui demandant s'il a d'autres observations à formuler.

M. André Couture (président du conseil de Sanimax, Association canadienne des équarisseurs): J'attendrai la période des questions pour répondre à toute question concernant l'équarissage.

Le vice-président (L'hon. Mark Eyking): Merci, monsieur Clarke.

Nous passons maintenant à la Fédération canadienne de l'agriculture.

Monsieur Pellerin, la parole est à vous.

[Français]

M. Laurent Pellerin (président, Fédération canadienne de l'agriculture): Bon après-midi à tous. Je vous remercie de votre invitation à participer à cette réunion du Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire, qui porte sur la question des matières résiduelles. C'est un sujet dont on parle depuis, à mon avis, trop longtemps, sans avoir apporté de solution permanente à ce problème.

La Fédération canadienne de l'agriculture représente, par le biais de nos organisations générales de producteurs dans chacune des provinces, un très grand nombre de producteurs de boeuf et de porc qui bénéficient des services de récupération des animaux morts et qui sont affectés par l'augmentation des coûts d'opération des abattoirs à la suite de la réglementation sur les matières résiduelles au Canada.

Très souvent, on entend les médias agricoles et des représentants gouvernementaux nous dire et nous répéter qu'il faut être concurrentiel. On demande aux producteurs canadiens d'être concurrentiels partout. Pour avoir voyagé un peu partout au Canada, aux États-Unis et ailleurs dans le monde, je peux vous dire que les producteurs canadiens n'ont aucune difficulté à concurrencer n'importe quel producteur à travers le monde. On fait notre travail, et je pense qu'on le fait très bien, merci.

Toutefois, on ne peut pas être concurrentiel si les réglementations gouvernementales sont différentes de celles auxquelles sont soumis nos concurrents. Je suis donc ici pour demander au gouvernement canadien d'être concurrentiel sur le plan de la réglementation, relativement à nos concurrents.

•(1540)

[Traduction]

En réalité, c'est la réglementation canadienne qui nous exclut du marché. Notre tâche, à nous agriculteurs, n'est pas de résoudre ce problème. C'est la vôtre, depuis de nombreuses années d'ailleurs. Cette composante du coût est d'une grande importance puisque, sur le marché de la viande, 1 ¢ la livre représente beaucoup d'argent. Ainsi, 31 \$ par animal est un montant qui pour nous est insurmontable. Il est urgent que ce problème soit résolu.

Nous appuyons entièrement les chiffres des études menées sur cette question. Nous avons participé à la rédaction d'une lettre conjointe et il est rare de voir au Canada un consensus comme celui

sur cette question. Nous ferions bien de mettre à profit ce consensus. Vous ne vous en rendez peut-être pas compte, mais nous risquons de perdre le secteur tout entier.

Certains abattoirs n'ont plus la masse critique. Ils pourront difficilement poursuivre leurs activités. Si vous ne modifiez pas les règles ou si vous ne compensez pas les coûts, le Canada risque de perdre sa capacité d'abattage. Et ce n'est pas de l'avenir dont nous parlons, mais du présent. Déjà, des établissements ont fermé leurs portes. Dans l'Est du Canada, c'est terminé. Au Québec, c'est difficile. En Ontario, on a réduit les volumes. Ailleurs au Canada, on en a fait autant. De plus en plus d'animaux sont acheminés aux États-Unis pour l'abattage et la transformation. Ce qui fait le plus mal, c'est que nos produits nous reviennent après avoir été abattus et transformés aux États-Unis.

Vous n'avez donc d'autres choix que de changer les règles du marché. Si vous n'agissez pas, nous risquons de perdre complètement cette production, cette activité de transformation, cette valeur ajoutée ici au Canada. Compte tenu de toute la capacité de transformation qui existe au Canada, nous ne pouvons transporter du bétail aux États-Unis indéfiniment. Évidemment, certains agriculteurs vont continuer de le faire, surtout pour ce qui est du marché de vaches de réforme. Nous devons agir très rapidement.

En plus de cela, comme on l'a déjà dit, nous avons un problème au niveau de l'agriculteur concernant les animaux morts. Je ne connais aucun agriculteur qui est en mesure de payer 100 \$ pour la récupération d'une vache morte. Le service n'y est plus du fait que le sous-produit n'a aucune valeur. Telle est la réalité pour l'agriculteur. Bon nombre d'agriculteurs doivent composter l'animal ou trouver d'autres façons de se débarrasser des carcasses. Nous devons étudier cela très attentivement avant qu'un accident ne survienne.

Pour terminer, la compétitivité du secteur au Canada ne dépend pas de la seule compétitivité de l'agriculteur. Demandez au gouvernement, au responsable de la réglementation de prendre des décisions qui nous permettront d'être compétitifs sur les marchés. Il est irréaliste de supposer que les États-Unis se rapprocheront de nous sur le plan de la réglementation. Il y a des années, un responsable du gouvernement a déclaré que le niveau élevé de réglementation au Canada ne posait pas problème et que les États-Unis finiraient par adopter notre longue liste. Les États-Unis ne le feront jamais. Vous devriez donc envisager d'adopter la courte liste ou être disposés à payer la note, puisque les intervenants du secteur ont déjà fait tout ce qu'ils pouvaient faire au cours des dernières années. Je participe au secteur depuis des années. Nous étions passablement convaincus, il y a quelques mois, que le problème serait résolu, mais nous voici en novembre, et nous en sommes toujours à discuter de l'opportunité de compenser le coût ou de modifier la réglementation. Nous vous exhortons donc à agir dès que possible.

•(1545)

Le vice-président (L'hon. Mark Eyking): Merci beaucoup, monsieur Pellerin.

Nous passons maintenant à la Fédération des producteurs de bovins du Québec représentée, je crois, par M. Cola ou M. Dessureault.

[Français]

M. Michel Dessureault (président, Fédération des producteurs de bovins du Québec): Merci au comité de nous avoir invités à venir témoigner de nos préoccupations. Mon nom est Michel Dessureault. Je suis accompagné de M. Philip Cola, directeur général de Levinoff-Colbex. Je suis le président de la Fédération des producteurs de bovins du Québec, qui est l'actionnaire principal de Levinoff-Colbex.

Les MRS, pour les producteurs de bovins au Québec — je ne répéterai pas ce que M. Pellerin a dit —, c'est une réalité à la ferme. C'est également une réalité dans l'industrie. Les coûts liés à la réglementation canadienne sur les MRS déstructurent de façon rapide l'industrie de l'abattage canadien. Au cours des dernières années, on a vu la fermeture d'un grand abattoir en Ontario, celui de Gencor, et on constate actuellement la situation en Saskatchewan avec la fermeture de XL Foods.

Cette réglementation apparaît toutefois une nécessité, étant donné l'importance pour le Canada d'obtenir le statut de pays à risque maîtrisé d'ESB. Toutefois, sans compensation financière pour les frais d'exploitation, les dommages causés par la réglementation sur les MRS s'accumulent depuis deux ans, rendent la situation de plus en plus difficile et fragilisent de façon importante l'industrie de l'abattage dans l'Est canadien.

Ce serait une grave erreur pour tout le monde de retourner à la situation qui prévalait avant la crise de l'ESB de mai 2003. Dans une récente lettre envoyée à M. Ritz, et à laquelle M. Pellerin faisait référence, des producteurs de l'industrie de l'abattage et des équarrisseurs font consensus pour la première fois pour demander au gouvernement canadien de mettre en place rapidement un programme d'aide à l'industrie, orienté vers l'industrie, pour l'aider à couvrir les frais de 31,70 \$ nécessaires par tête de bétail. Pourquoi 31,70 \$? Ce montant découle d'une étude exhaustive faite par le Conseil des Viandes du Canada et est dû à l'écart de compétitivité avec les États-Unis.

Dans l'est du Canada, la situation est un peu particulière. En ce qui concerne l'abattage, il s'agit en presque totalité de vaches de réforme, et les acheteurs américains sont présents dans notre marché. Alors, imaginez un marché avec 31 \$ d'écart par tête de bétail; c'est suffisant pour faire sortir les animaux du Québec, de l'Ontario et des Maritimes, des animaux qui vont revenir ensuite dans nos marchés sous forme de viande. C'est incompréhensible qu'au Canada, on n'ait pas encore réussi à harmoniser nos prix. On comprend que cette harmonisation peut et doit se faire, mais cela prendra des années, et en attendant que cela se réalise, le gouvernement canadien se doit d'aider et d'appuyer l'industrie pour ne pas qu'elle se dénature complètement ici, au Canada.

Levinoff-Colbex vit une situation particulière. On est totalement dépendants des équarrisseurs. On a un bon service d'équarrissage au Québec mais, naturellement, les coûts de ces services nous rendent peu compétitifs. Les gens viennent récupérer notre matériel, essaient de valoriser le plus possible les produits. Or, comme M. Clarke vous le disait antérieurement, il y a des coûts de disposition du matériel qu'ils ne peuvent pas assumer et qu'ils refilent à l'industrie en totalité.

L'autre élément dont on veut discuter, c'est la fameuse loi COOL, la loi américaine sur l'importation. La complexité de la réglementation sur l'étiquetage du pays d'origine l'empêche d'atteindre efficacement ses objectifs et entraîne des effets pervers. Notre entreprise a perdu des clients aux États-Unis, justement parce que cela demande beaucoup de ségrégation au sein des entreprises qui

achètent du bétail canadien et les rend peu compétitives à cause de chaînes de production additionnelles, de coûts additionnels.

La forte diminution du nombre de veaux d'embouche, qui d'habitude sont exportés à l'automne aux États-Unis, continue de coûter cher à l'industrie, et ces animaux vont demeurer sur le territoire canadien. Il y aura probablement engorgement de notre marché, à un certain moment, et cela sera fort coûteux pour l'industrie canadienne.

La Fédération des producteurs de bovins appuie toutes les actions mises de l'avant par le gouvernement du Canada pour se défendre face à cette réglementation, tant sur le plan politique que juridique. Merci.

• (1550)

[Traduction]

Le vice-président (L'hon. Mark Eyking): Merci beaucoup, monsieur Dessureault.

Nous passons maintenant au Conseil des viandes du Canada. Nous accueillons, je crois, M. Brian Read, de XL Foods.

M. Brian Read (vice-président, ventes non finis et relations gouvernementales, XL Foods inc., Conseil des viandes du Canada): C'est exact.

Le vice-président (L'hon. Mark Eyking): Je suis content de vous revoir Brian.

M. Brian Read: Merci beaucoup monsieur. C'est toujours une bonne leçon d'humilité.

Je vais commencer rapidement en vous disant qu'il s'agit d'une question urgente, et nous vous sommes reconnaissants de nous recevoir aussi rapidement et en temps opportun. Il est important d'agir très rapidement. Lors de notre dernière comparution, nous vous avons promis une étude sur les coûts et les dommages réels. Vous l'avez maintenant en main. Je vous invite à aller à la dernière page pour les questions auxquelles je suis prêt à répondre.

Monsieur le président, je crois que je répondrai surtout aux questions.

J'aimerais attirer votre attention sur un autre point. Le coût par tête est de 31,70 \$ pour les animaux de plus de 30 mois au Canada, et c'est là-dessus que nous concentrons nos efforts. Vous constaterez qu'aux États-Unis — et je connais les chiffres parce que je travaille pour XL Foods — il y a deux usines de transformation du boeuf qui appartiennent aux frères Nilsson. Il leur en coûte 8 ¢ pour l'élimination. Il n'y a pas de coût caché, de permis ou autres dépenses; c'est 8 ¢ jusqu'au site d'enfouissement le plus près. C'est là la réalité, ce qui explique l'urgence de la situation.

L'avantage de passer en dernier, c'est que les autres témoins ont déjà dit ce que je m'apprêtais à exprimer, alors je ne veux pas répéter les mêmes choses. Je répondrai très bientôt à vos questions.

Je ne veux pas partir d'ici sans qu'il soit répondu entièrement à la question visant à savoir ce qui se produirait si le bovin du Canada était un peu moins cher que celui des États-Unis. C'est un point qui mérite d'être éclairci, car il ne faut pas de zone grise. La situation est trop urgente à la grandeur du pays.

Au sujet de l'étiquetage du pays d'origine, j'aimerais parler du fait que la semaine dernière j'ai participé à un salon professionnel sur l'industrie alimentaire mondiale à Chicago. J'ai pris une photo d'un aimant de réfrigérateur, et vous avez maintenant en main des copies de cette image.

L'étiquetage du pays d'origine ne disparaîtra pas. Par conséquent, nous appuyons le gouvernement et son initiative au sujet de la deuxième contestation, et nous espérons que ce sera résolu rapidement.

Je m'en tiendrai à ces commentaires, et je vous invite maintenant à formuler vos critiques ou vos questions.

Le vice-président (L'hon. Mark Eyking): Brian, pouvez-vous m'expliquer un peu ce qu'il y a sur cette page?

M. Brian Read: Laquelle?

Le vice-président (L'hon. Mark Eyking): Je crois qu'il s'agit de la page dont vous avez parlé qui indiquerait la différence entre les coûts estimés par le gouvernement et les coûts réels dans l'industrie. Pouvez-vous expliquer en quelques minutes ce que vous vouliez dire?

M. Brian Read: Vous constaterez que le coût total estimé par le gouvernement en se fondant sur l'année 2008 était de 9 461 000 \$. Toutes ces données sont des estimations, et elles ne tenaient pas compte de ce qui se passe à la sortie de l'usine, parce que nous ne voulions pas parler au nom de l'industrie de l'équarrissage. Nous ne pouvions qu'illustrer les pertes envisagées à l'interne.

La différence entre l'estimation de 9 millions de dollars par rapport au coût actuel de 35 millions de dollars, c'est la réalité. Il s'agit de pressions environnementales, de redevances de déversement et autres facteurs dont nous devons assumer les coûts. Les équarris-seurs ont parlé du fait que les factures revenaient. Graham a fait mention des factures refilées aux exploitants d'abattoir. C'est là que se trouve la différence et l'écart de 26 205 000 \$. Cette étude portait sur le coût réel et non sur des estimations comme auparavant.

Le vice-président (L'hon. Mark Eyking): Ce n'est pas forcément une erreur; c'est dû au fait que les chiffres n'étaient pas inclus.

M. Brian Read: C'est exact.

Vous savez, j'insiste sur le fait que nous ne sommes pas en position de blâmer qui que ce soit, qu'il s'agisse des autorités de réglementation ou du gouvernement. Nous avons fait ce que nous pensions être le mieux. En adoptant cette approche, nous espérons prendre de l'avance sur notre partenaire commercial. Nous pensions qu'ils allaient nous emboîter le pas. Mais cela ne s'est pas produit, et ne se produira pas non plus.

Aux États-Unis, la règle concernant les MRS est entrée en vigueur à la fin de la semaine dernière. Il n'y a même pas eu de répercussions là-bas. Rien n'a changé, et c'est là que le bât blesse pour nous.

Nous pensions en fait que ce serait à notre avantage d'anticiper les choses. Nous pensions ainsi accéder au marché. Or, il ne s'agissait que d'hypothèses. Si elles étaient assorties d'un plan d'affaires, elles sembleraient valables, mais en fin de compte, il aurait mieux valu rien planifier.

• (1555)

Le vice-président (L'hon. Mark Eyking): Merci beaucoup, monsieur Read et merci aux autres témoins.

Nous allons passer aux questions, en commençant par les libéraux.

Monsieur Easter, vous avez sept minutes.

L'hon. Wayne Easter (Malpeque, Lib.): Merci monsieur le président.

Merci messieurs d'être venus aujourd'hui. Pour commencer, je voudrais vous féliciter d'avoir collaboré en vue de signer cette lettre qui exprime l'opinion d'un ensemble d'organisations et de segments

de l'industrie. C'est assez rare dans cette industrie, et j'ajouterais même trop rare.

Pour mémoire, monsieur le président, je tiens à dire que les témoins ont très bien décrit les coûts ainsi que la difficulté à demeurer concurrentiels dans le cadre de politiques touchant d'autres régions du pays. Parlons de la dure réalité, sur le terrain, que vivent les producteurs... Je connais un producteur qui m'appelle environ toutes les deux semaines. En moyenne, il expédie de 35 à 45 bêtes par semaine. Il y a cinq ans, il faisait en moyenne 1 500 \$. Il y a six semaines, c'était 1 176 \$. Il y a deux semaines, 970 \$, et ce pour 42 bêtes, toutes de qualité triple A, sauf une. C'est ça la réalité de l'industrie. Quelqu'un a dit — et je vous crois, Laurent — que l'industrie ne pouvait survivre ainsi. Nous risquons de perdre cette industrie, et c'est la triste réalité. Il y a tellement de petits producteurs qui mettent la clé sous le paillason, notamment des éleveurs-naisseurs.

Ma première question s'adresse à M. Pellerin et M. Dessurault. Mon anglais n'est pas parfait, mais mon français est pire. Vous dites que le produit revient au Canada. Qu'entendez-vous par cela? Est-ce que vous voulez dire que les politiques à l'égard des MRS sont différentes aux États-Unis, de sorte que ces matières peuvent servir à fabriquer de l'engrais, et que cet engrais revient au Canada? Est-ce que c'est ce que vous voulez dire? Je veux aller au fond des choses.

M. Laurent Pellerin: La viande revient au Canada avec un sceau d'approbation du département de l'Agriculture des États-Unis. Mais, d'où vient l'animal à l'origine? Des États-Unis, du Canada, du Mexique ou d'ailleurs?

L'hon. Wayne Easter: Merci, je comprends. Michel, est-ce que vous vouliez dire la même chose, c'est-à-dire que la viande revient au Canada?

M. Michel Dessureault: Oui, exactement.

L'hon. Wayne Easter: Parlons de l'extraction des MRS, aux États-Unis, il est permis d'y ajouter d'autres produits, mais pas au Canada. Par conséquent, ici les pertes sont doubles et de l'autre côté il y a moins de pertes.

Sur le plan de la compétitivité, vous avez dit lors de votre intervention que le coût était de 31,70 \$ par tête. Quel est l'échéancier? Est-ce que vous dites que le gouvernement commence la mise en oeuvre le 1^{er} novembre? Est-ce que vous demandez à ce qu'elle commence plutôt le 1^{er} janvier? Quel échéancier voudriez-vous que nous demandions au gouvernement d'appliquer?

M. Laurent Pellerin: Je préconiserais une mise en oeuvre immédiate. Comme je l'ai dit plus tôt et comme d'autres l'ont mentionné, le problème existe depuis des années. Au début, nous avons eu l'idée mentionnée par M. Read. C'est-à-dire que si tout le monde payait sa part, notre marché s'améliorerait, de même que la réputation des produits bovins canadiens. Mais c'est tout le contraire qui s'est produit. Le boeuf canadien est de moins en moins identifiable parce que le bétail est abattu et transformé aux États-Unis, et par conséquent, nous perdons en partie notre réputation sur le marché international.

L'hon. Wayne Easter: Nous perdons notre capacité d'abattage entre autres choses. Je comprends cela, Laurent. Si le comité décidait d'écrire une lettre au ministre, de présenter une motion à la Chambre ou d'entreprendre une démarche de ce genre, le taux de 31,70 \$ par tête produirait des résultats à partir de quel moment? Qu'est-ce que vous proposez: cinq ans en arrière, le 1^{er} janvier de cette année ou le premier jour de ce mois?

• (1600)

[Français]

M. Michel Dessureault: Idéalement, ce serait rétroactif à la date du début de la réglementation. Cependant, je pense qu'il faut être raisonnable. La réglementation remonte à juillet 2007. Les dommages à l'industrie ont commencé en juillet 2007.

Idéalement, ce serait la solution. Dans le cadre des discussions qui ont lieu avec les gens du ministère de l'Agriculture et du bureau du ministre de l'Agriculture, on parle d'une mise en place à partir de la date du dépôt du budget du gouvernement, le 1^{er} avril 2009.

C'est bien ça, monsieur Wildeman?

[Traduction]

L'hon. Wayne Easter: Il s'agit simplement de l'un des domaines où nous n'arrivons pas à être compétitifs en ce qui a trait aux politiques et à l'extraction des MRS.

Pour ce qui est des coûts d'équarrissage, Brian, vous avez parlé du fait que la facture revenait à l'exploitant d'abattoir. C'est vrai, j'en conviens. Mais la facture ne s'arrête pas là. Elle va jusqu'au producteur primaire qui assume ces coûts. Il en est de même des coûts d'équarrissage qui remontent également la chaîne. Savez-vous à quels montants ils s'élèvent sur une base individuelle? Pour parler de compétitivité... Je suis d'accord avec vous sur le fait que nous sommes compétitifs, mais le problème c'est que nos politiques ne le sont pas.

D'après vous, quels autres domaines nécessitent une aide du gouvernement ou de meilleures politiques?

Le vice-président (L'hon. Mark Eyking): Wayne, ce sera votre dernière question. Brian, veuillez-vous ajouter quelque chose avant que nous passions aux équarrisseurs.

M. Brian Read: Désolé, monsieur Easter. Je voulais dire que nous voudrions une application immédiate... il faut garder à l'esprit la règle définitive adoptée par les États-Unis. Nous aurions dû comprendre tout ce qui allait se passer, tout en anticipant la politique sur le bétail. En fin de compte, nous avons vu ce qu'était cette politique. Par conséquent, nous demandons l'application immédiate de cette mesure de 31,70 \$.

Le vice-président (L'hon. Mark Eyking): Qu'en pensent les équarrisseurs?

M. André Couture: Je vais essayer d'expliquer brièvement notre point de vue.

La situation est telle que certaines matières sont transformées dans des usines d'équarrissage ordinaires, mais nous avons dû bâtir deux usines au lieu d'une seule dans un même bâtiment, de sorte que les matières à risque élevé puissent être intégrées dans une nouvelle chaîne et que le produit généré... Nous sommes une industrie de services, nous essayons de maintenir des coûts bas et d'ajouter de la valeur à nos produits, mais le problème de la protéine issue des MRS, c'est qu'elle doit être détruite. Elle représente donc une valeur négative. Tant que ce règlement sera en place, c'est ainsi que nous allons servir nos clients.

Nous exploitons des usines aux États-Unis également, et le coût serait le même si le règlement était le même, mais il est très différent. Les volumes par tête qui sont requis à l'extraction sont extrêmement faibles par comparaison aux exigences canadiennes et la méthode d'extraction est très différente également. Cela a aussi une incidence sur la collecte des carcasses. Aux États-Unis, il est possible de continuer la collecte des carcasses et extraire certaines parties qui

sont, si l'on peut dire, faciles à enlever. Sur la liste canadienne, les parties ne peuvent pas être enlevées efficacement de la carcasse.

Je répète que nous sommes une industrie de services. Nous créons de la valeur en ajoutant de la valeur à un produit fini, mais tant que nos clients nous demanderont d'extraire certaines parties, et que ces parties doivent être détruites, cela constituera un investissement colossal... Notre entreprise, par exemple, a investi 15 millions de dollars rien que pour bâtir une chaîne distincte. À l'heure actuelle, nous envisageons d'investir 8 millions de dollars dans un mécanisme qui créerait de la valeur, mais en fait, il ne permettrait que de simplement diminuer le coût de l'élimination des protéines dans le but de se rapprocher du coût zéro.

Le vice-président (L'hon. Mark Eyking): Merci beaucoup.

Madame Bonsant, vous avez la parole.

[Français]

Mme France Bonsant (Compton—Stanstead, BQ): Merci, monsieur le président.

Je suis un peu mêlée. Les matières à risque spécifiées, ou MRS, relatives aux animaux comestibles sont-elles traitées différemment de celles qui concernent les animaux qui ont eu la maladie de la vache folle, même si je ne crois pas qu'il y en ait eu au Québec? Ces derniers sont-ils enfouis ou incinérés? Que faites-vous avec les résidus des MRS?

• (1605)

M. André Couture: Les ruminants morts sont considérés comme étant des matières à haut risque. Il n'y a plus de valorisation. Dans notre cas, cela représente environ le tiers du volume des matières à risque. En fait, un peu plus de la moitié des matières à haut risque proviennent d'établissements comme Levinoff-Colbex. Une partie de la matière première continue à être valorisée et une autre partie, peut-être la moitié ou un peu moins de la moitié, sera traitée ailleurs, avec les ruminants morts, afin d'éliminer ces protéines de la chaîne alimentaire.

Je dois aussi mentionner que le gras est quand même valorisé, mais sa valeur est un peu plus basse que celle du gras animal normal.

Mme France Bonsant: J'aimerais savoir si l'agriculteur est aussi responsable d'un animal qui est frappé par une voiture. Supposons que quelqu'un frappe une de vos vaches et que la vache reste là. Que faites-vous de l'animal mort? Cela devient-il un danger? Êtes-vous obligés de la faire ensevelir, de la faire incinérer ou de faire autre chose? Présentement, beaucoup de gens prennent les vaches pour des chevreuils, et les agriculteurs ont un problème. Ont-ils une subvention? Sont-ils remboursés pour de tels accidents de la route?

M. André Couture: Il y a dans chaque province des services de récupération d'animaux morts, pas seulement pour les ruminants, mais aussi pour les porcs et les poulets. Il y a généralement un service de récupération. Les animaux sont récupérés, mais on parle de milliers de tonnes d'animaux morts par semaine. Une entreprise de la nôtre, par exemple, dessert 50 000 points de ramassage. En effet, il y a un service, et l'agriculteur a la responsabilité de faire récupérer ses animaux et d'en disposer d'une façon légale. Chaque province a sa propre réglementation, qui peut demander soit un service d'équarrissage, soit de procéder à un enfouissement de façon sanitaire et conforme aux normes environnementales.

Mme France Bonsant: Je vois les chiffres. Vous dites que le gouvernement a estimé l'abattage de 2008 à 9 millions de dollars. La facture est maintenant de 35 millions de dollars. Comme vous l'avez dit, monsieur Pellerin et monsieur Read, comment peut-on être concurrentiel quand le gouvernement ne sait même pas compter?

[Traduction]

M. Brian Read: J'aimerais dire que c'est la responsabilité du gouvernement, mais l'industrie a fourni des chiffres, de même que le gouvernement. Comme je l'ai dit dans ma déclaration préliminaire, il y a eu une sous-estimation des coûts, parce que nous ne connaissions pas toute l'étendue des coûts à la sortie de l'usine. Je vais en rester là.

Pour répondre à la dernière partie de votre question, je dirais que nous ne pouvons faire concurrence au reste du monde avec un produit de plus de 30 mois.

[Français]

Mme France Bonsant: Le prix est de 31,70 \$ la tête. Quel devrait être le prix, à peu près, pour que vous soyez concurrentiels face aux autres pays? On sait que du boeuf provient du Brésil, du Mexique, de partout, et que tous ces endroits n'ont pas les mêmes normes de salubrité que le Canada. Quel devrait être le prix pour que cela ne vous coûte pas trop cher?

[Traduction]

M. Brian Read: Notre principal concurrent, c'est les États-Unis. Nous avons besoin d'une harmonisation avec ce pays pour être en mesure de commercer efficacement, sinon, nous devrions nous retirer de l'industrie bovine. Nous demandons au gouvernement de répondre à notre besoin urgent. Les États-Unis sont notre concurrent et c'est à eux que nous avons affaire. Nous achetons beaucoup de viande des États-Unis, et ce pays est aussi notre principal client.

Il ne faut pas oublier, cependant, que sur le plan de l'agriculture, la situation est unique car il y a bel et bien une balance commerciale. Or, dans le secteur bovin, pour ce qui est des animaux âgés de plus de 30 mois, cette réglementation nous empêche d'être compétitifs. Vous avez totalement raison.

Nous partons du principe selon lequel les systèmes d'assurance de la salubrité alimentaire sont équivalents aux nôtres. Ce principe peut être débattu, mais dans le cadre de cette tribune, disons qu'ils sont équivalents, alors nous demandons à ce qu'il y ait une règle équivalente par rapport aux États-Unis. Comme je l'ai dit dans mon exposé, si nous ne pouvons maintenir notre statut à l'Organisation mondiale de la santé animale, il n'y aura pas d'équivalence à cet égard, et la seule façon d'assurer une équivalence, c'est par une intervention en payant 31,70 \$ par tête à l'exploitant d'abattoir.

•(1610)

[Français]

Mme France Bonsant: Je vais revenir à l'étiquetage obligatoire du pays d'origine, mieux connu sous le nom de COOL. Si je comprends bien, ce système n'a pas été très payant pour le Canada. Avez-vous des données indiquant combien vous avez perdu à la suite de la mise en place de l'étiquetage obligatoire du pays d'origine exigé par les Américains?

[Traduction]

M. Brad Wildeman: Nous collaborons avec les exportateurs et les acheteurs de bétail dans le but de monter un dossier. Nous bénéficions de l'aide du gouvernement du Canada, mais d'ici à ce que le dossier soit prêt à être présenté, il doit demeurer confidentiel, parce que manifestement, l'un des arguments principaux, c'est le montant des dommages causés. Au départ, on évaluait les pertes entre 85 et 100 \$ lorsque le problème a commencé. Ces chiffres ont changé maintenant en raison de quelques modifications ici et là. Nous entendons utiliser les chiffres réels que nous compilons avec d'autres chercheurs dans notre cause judiciaire. Nous essayons de ne pas faire de cadeau à la partie adverse.

Le vice-président (L'hon. Mark Eyking): Merci.

Allez-y.

[Français]

Mme France Bonsant: Est-ce qu'il peut compléter sa réponse?

M. Laurent Pellerin: Tout le monde s'entend, au Canada, pour dire qu'il y a eu du dommage. Le consensus est tel entre les représentants des secteurs du boeuf et du porc et ceux du gouvernement que le gouvernement canadien a décidé de demander à l'OMC d'enquêter au sujet de la loi COOL. Au Canada, on est d'avis, en général, que COOL cause des dommages.

Mme France Bonsant: Merci beaucoup.

[Traduction]

Le vice-président (L'hon. Mark Eyking): Merci.

Passons au NPD, monsieur Atamanenko, vous avez la parole.

M. Alex Atamanenko (Colombie-Britannique-Southern Interior, NPD): Bonjour. Merci d'être venu.

Je voudrais tout simplement vous soumettre certaines idées que j'ai à l'esprit. Pour terminer, j'aimerais, plus précisément, que nous nous demandions si nous avons un plan d'action en quittant la réunion d'aujourd'hui, ce que ce plan devrait contenir pour que le secteur soit rentable. C'est la raison pour laquelle nous sommes tous ici. Je crois que nous sommes tous d'accord. Il nous faut tout simplement décider de la façon dont nous allons nous y prendre pour élaborer un tel plan.

D'après ce que j'ai compris, les producteurs de bétail faisaient deux fois plus d'argent qu'aujourd'hui il y a 20 ans. Pourtant, nos exportations ont triplé et nous avons ouvert de nouveaux débouchés. Le gouvernement actuel, et d'autres également je suppose, semblent dire que la réponse consiste à ouvrir d'autres débouchés. Or, nous constatons qu'un marché qui a été ouvert aux États-Unis nous est pratiquement fermé. J'estime pour ma part que nous semblons être à la merci des accords commerciaux. Nous avons beau avoir signé un accord, il semble toujours y avoir des obstacles, et je pense en l'occurrence à l'étiquetage du pays d'origine. Auparavant, c'était l'ESB. Les Américains nous ont imposé divers droits tarifaires. Je me déplace un peu partout au Canada et je suis à l'écoute de ce que les gens ont à dire en matière de sécurité alimentaire. Bien des gens disent que nous devrions peut-être exclure l'agriculture des accords commerciaux, puisque nos agriculteurs n'y trouvent pas leur compte. Je n'oublierai jamais ce que m'a déclaré un pauvre agriculteur: « Aidez-nous à faire concurrence aux gouvernements étrangers. » Les règles doivent être les mêmes pour tous.

Je suis d'accord avec Laurent. Je ne crois pas que nous allons voir un assouplissement des règles en matière d'étiquetage du pays d'origine. Nous les contestons. Il se peut que nous aboutissions à un accord, à une réponse positive, mais il faudrait y mettre le temps. Entre-temps, nos producteurs pâtissent. C'est ce que nous devons supposer. En l'absence d'un changement, que devons-nous faire? Mon réflexe de patriote m'incite à préconiser l'achat chez nous au Canada et la fermeture des frontières. Vraisemblablement, ce n'est pas réaliste. Est-il réaliste cependant, par exemple, d'interdire l'entrée du boeuf des États-Unis si, comme le prévoit le document de politique que nous avons devant nous, les MRS ont été interdites ici au Canada depuis juillet 2007 pour tous les aliments du bétail, tous les aliments d'animaux de compagnie, ainsi que les engrais? La politique des États-Unis n'est pas aussi sévère; leur liste de MRS est plus courte et ils permettent l'utilisation de MRS dans l'engrais, ce qui donne aux transformateurs américains un avantage concurrentiel.

N'est-il donc pas réaliste, compte tenu de l'importance que nous accordons ici au Canada à cet aspect de la sécurité, en raison de nos normes élevées, de ne pas autoriser l'entrée de viande transformée qui ne correspond pas à nos critères? En l'occurrence, devrions-nous intervenir pour ralentir ou interdire l'entrée de tels produits? Et cela est tout aussi vrai pour d'autres sous-secteurs de l'agriculture. Je réfléchis à de telles idées depuis un certain temps déjà et je n'ai pas attendu cette réunion pour le faire.

Ma question, précisément, est la suivante. En plus de l'aide à hauteur de 31,70 \$ la tête, qui permettrait jusqu'à un certain point d'égaliser les chances, que devrait faire le gouvernement après la tenue de notre rencontre d'aujourd'hui?

J'invite les divers témoins à répondre.

• (1615)

M. Brian Read: J'interviendrai tout d'abord, puis je céderai la parole au grand manitou.

J'ai pris bonne note de vos observations. N'oubliez pas, tout d'abord, que lorsque nous parlons de ces 31,70 \$, il s'agit de MRS pour l'alimentation du bétail et non pas de celle des humains. Les politiques alimentaires du Canada et des États-Unis sont équivalentes et on ne serait pas justifié de fermer la frontière, autrement que pour des motifs d'ordre politique. Ce sont les animaux de plus de 30 mois qu'il faut considérer. C'est là que se situent nos divergences.

On vous servira peut-être aussi l'argument selon lequel 16 cas ont été recensés au Canada, contre deux seulement aux États-Unis. Pour ce qui est du reste, la tentation de tuer et d'enterrer les bêtes est certainement répréhensible. Nous en avons déjà parlé. Voilà pour les aspects scientifiques. Nous voulons protéger notre réputation — nous nous y sommes engagés — dans l'intérêt du Canada mais nous aboutissons aux difficultés que nous vivons actuellement.

Je ne voudrais pas embrouiller la question en m'éparpillant trop.

L'étiquetage du pays d'origine suscite des inquiétudes. Nous appuyons le gouvernement dans ses contestations devant les tribunaux.

Cela dit, je cède la parole au grand manitou.

M. Brad Wildeman: Merci, Brian.

Tout d'abord, nous pourrions parler durant des heures des facteurs de compétitivité du secteur. J'ai comparé ici à diverses reprises et nous y avons parlé de divers aspects, autres que celui qui nous occupe en ce moment. Cependant, j'aurais certains commentaires sur la question.

Premièrement, nous revendiquons 31,70 \$ aujourd'hui. Cette différence de coût a entraîné des fermetures d'exploitations dans toutes les provinces du Canada. Nous cherchons donc à corriger la situation. Si nous ne prenons pas une telle mesure, alors la situation va continuer à se détériorer et nous ne serons jamais concurrentiels. Il n'est pas question ici de rationaliser le secteur de l'abattage en proportion de la taille du troupeau. Sa cadence et sa taille sont déjà en deçà de ce que le cheptel pourra justifier. Même en éliminant le secteur de l'abattage, nous n'aurions pas réglé le problème, puisque les États-Unis pourraient tout simplement s'occuper de l'ensemble de notre cheptel, le leur étant sept fois plus important. Il pourrait accaparer toute la transformation.

Vous vous souviendrez de l'époque où il était question de l'ESB ici au comité. Nous discutons de la crise qui touchait le secteur du cheptel bovin en raison de l'ESB; elle résultait du fait que notre capacité d'abattage au Canada était insuffisante. Et voici que nous en

sommes à réduire l'importance du secteur de la même manière. Nous avons donc besoin de cette aide immédiatement.

Toutefois, un certain nombre de mesures s'imposent et je pense que tous ceux qui témoignent ici sont d'accord... Il est recommandé notamment de créer un comité d'examen et de suivi. Un certain nombre d'objectifs doivent être atteints et chaque fois que nous en atteindrons un, nous nous faciliterons les choses.

Permettez-moi de vous en citer quelques-uns.

Nous devons, par exemple, être en mesure d'exporter à nouveau de la farine de viande et d'os de ruminants. Avant l'interdiction visant les MRS, nous pouvions exporter de la farine de viande et d'os partout dans le monde. Lorsque l'ordonnance a été imposée, elle nous a interdit d'exporter la farine de viande et d'os, et ce au moment même où nous exportions le produit le plus sûr que nous n'avions jamais exporté. Il vaut la peine de le mentionner. Comme vous vous en souvenez d'après nos conversations, ce produit peut valoir jusqu'à 400 \$ la tonne.

En deuxième lieu, nous devons exporter notre suif. Ce serait une autre façon importante de vendre un produit à valeur ajoutée et de réduire les coûts.

En troisième lieu, la réglementation que nous avons élaborée contenait toutes sortes de normes. Il faut donc une réforme de la réglementation. À mesure que les nouvelles scientifiques nous permettent de réduire le volume et le coût, nous devons modifier la réglementation en conséquence. Le processus est trop long. Nous devons l'améliorer de manière à ce que, à mesure que les données scientifiques nous l'autorisent et que les risques sont réduits... Ne perdons pas de vue que l'interdiction complète visant les aliments du bétail dure depuis pratiquement 30 mois. Or, les nouvelles données scientifiques nous permettent de réduire les volumes.

Voilà quelques exemples d'initiatives qui pourraient nous permettre de nous rapprocher de zéro par rapport à ce coût de 31,70 \$. Pourtant, il faudrait des mois et des années pour y arriver. Or, le temps presse. Comme je l'ai dit, il se pourrait qu'à un moment donné il n'existe aucun abattoir pour bovins de plus de 30 mois à l'ouest de Brooks, en Alberta. Voilà où nous en sommes.

J'estime donc qu'il y a des mesures à prendre. Il y a également de nombreux autres enjeux en matière de compétitivité. Je vous prie toutefois d'agir dans le cas qui nous concerne.

Voilà donc ce que j'avais à dire, monsieur le président. Merci.

• (1620)

Le vice-président (L'hon. Mark Eyking): Merci beaucoup de vos observations.

Le temps de M. Atamanenko est écoulé.

Passons maintenant aux conservateurs. M. Lemieux prendra la parole en premier.

M. Pierre Lemieux (Glengarry—Prescott—Russell, PCC): Merci beaucoup, monsieur le président.

J'aimerais tout d'abord remercier les témoins d'être venus. Il s'agit d'un enjeu important.

J'aimerais mettre l'accent sur le fait que, bien que nous parlons des MRS, nous débattons véritablement en fait de la compétitivité du secteur du bétail. J'aimerais souligner que, en tant que gouvernement, nous tentons de prendre une initiative qui permettra d'aider le secteur du bétail à plusieurs niveaux. Ainsi, par exemple, dernièrement, dans les nouvelles, l'on a parlé de l'initiative que nous avons proposée selon laquelle nous verserons 50 millions de dollars pour aider les abattoirs au Canada. Une annonce a été effectuée à cet effet un peu plus tôt cette semaine à Winnipeg. Nos amis à Colbex en profitent également. Le programme AgriFlex pour l'innovation et le marketing a fait en sorte que nous avons pu distribuer 500 millions de dollars.

Il est important de souligner que le secteur du bétail est d'autant plus compétitif grâce à l'ouverture des marchés étrangers. Le ministre Ritz a eu beaucoup de succès en ouvrant les marchés étrangers. Je songe notamment à l'ouverture de marchés avec Hong Kong, la Jordanie et l'Arabie saoudite. Le ministre se rendra bientôt en Chine et est allé dernièrement en Russie. Tout cela est utile pour l'industrie bovine.

Il faut faire attention de ne pas prendre les MRS hors de leur contexte. L'industrie a été consultée et l'on a beaucoup discuté avec elle avant de mettre en vigueur les règlements en matière de MRS. Une des forces motivant cette décision était la crise de l'ESB au Canada. Le monde fermait ses frontières au boeuf canadien. Le Canada devait prouver qu'il prenait au sérieux la question de l'ESB. Il fallait joindre le geste à la parole en offrant des programmes et des processus qui permettraient de montrer aux autres pays que nous prenions cela au sérieux. Cela faisait partie de la solution, que de montrer au monde que nous prenions cette question au sérieux. De telles mesures, bien que je comprenne qu'elles puissent susciter des préoccupations, ont permis d'ouvrir les frontières que je viens de mentionner. Les pays voient que le Canada prend ce problème au sérieux et que nous avons accompli du progrès. Ils aiment les processus que nous avons établis. Ces initiatives nous ont aidés. Nous en récoltons les profits aujourd'hui.

M. Wildeman a mentionné avant de partir qu'il serait utile qu'un comité soit constitué pour examiner cette question et trouver des solutions. Un comité existe. Il a été constitué depuis six à huit semaines et il fait des consultations. Il en est à ses phases initiales. Bien entendu, nous voulons que le comité travaille le plus rapidement possible. En revanche, l'objectif du comité est de comprendre pleinement ce que vous nous racontez aujourd'hui ainsi que les autres facteurs afin de pouvoir trouver des solutions.

J'aimerais que le comité et que les Canadiens sachent qu'un comité a été constitué à cet effet.

J'aimerais revenir un peu en arrière et souligner que, si j'ai bien compris, lorsque l'on a consulté l'industrie relativement aux MRS, ils appuyaient la plupart de ce qu'on trouve dans les règlements aujourd'hui. Peut-être que les conséquences n'avaient pas été comprises à l'époque, mais j'aimerais souligner qu'il s'agissait d'un effort concerté et que l'objectif était d'ouvrir les frontières étrangères. Cela a été très utile pour le secteur du bétail.

En ce qui concerne l'ouverture des frontières et l'incidence que cela a eue, j'aimerais demander à M. Dessureault de Levinoff-Colbex de nous expliquer comment les marchés internationaux aident sa société.

M. Philip Cola (gestionnaire, Levinoff-Colbex, Fédération des producteurs de bovins du Québec): Je répondrai si vous le permettez.

En termes relatifs — car il faut comparer notre situation à celle des États-Unis, dont elle se différencie le plus et qui lui fait la concurrence la plus vive — à notre avis, rien de ce qui s'est produit ici ne nous a été le moins favorable. Bien sûr, certains marchés sont maintenant ouverts, mais les États-Unis en profitent autant que nous. Par conséquent, sur un plan comparatif, rien de ce qui a été fait ces derniers temps n'a amélioré notre compétitivité.

•(1625)

Le vice-président (L'hon. Mark Eyking): Je crois que M. Read aimerait intervenir.

[Français]

M. Michel Dessureault: J'aimerais ajouter quelques éléments aux propos de M. Lemieux.

Cela fait quelques années que je fréquente les tables rondes de consultation canadiennes.

Le dossier de la réglementation des MRS a été déposé lors d'une table ronde sur le boeuf. L'industrie était d'accord pour ouvrir les frontières. C'est fort important que les frontières soient ouvertes. Il y avait des conditions relatives à cela. La première était d'harmoniser les réglementations avec notre principal client, les États-Unis.

Les États-Unis, depuis quelques années, manifestent l'intention d'y arriver, mais rien n'est fait. On est incapable d'obtenir cette harmonisation des règles, ce qui fait qu'on est en train de détruire l'industrie de l'abattage, du moins dans l'est du Canada.

L'industrie a répondu favorablement, je crois. Le gouvernement canadien a fait de grands pas avec le programme d'aide à la ségrégation des MRS dans les abattoirs, et on le remercie.

M. Couture mentionnait que l'industrie a reçu des montants intéressants, en partie pour aider à faire la ségrégation. M. Couture a lui-même reçu de l'aide pour son entreprise. Cependant, au bout du compte, les frais réels à l'abattoir sont demeurés les mêmes. M. Couture le disait, c'est une entreprise de service. Alors, l'industrie de l'abattage au Canada fait face à des frais de 31,70 \$ par tête de bétail, ce qui représente quelques millions de dollars par année pour une entreprise comme Levinoff-Colbex.

Si on ne trouve pas de solution à court terme, les entreprises auront disparu avant de voir les résultats de l'annonce du gouvernement canadien d'aider les abattoirs avec un plan de développement en entreprise. Entre l'annonce d'un programme et sa réalisation, des années s'écoulent. En attendant, si le gouvernement était capable de mettre en place le programme d'aide réclamé par l'industrie et de tenir des discussions avec les gouvernements concernés — les États Unis en particulier — afin d'harmoniser les règles, je pense que, dans un avenir pas très éloigné, l'industrie canadienne pourrait être gagnante, avec le gouvernement canadien, et arriver à des solutions permanentes.

C'est ce que l'on réclame aujourd'hui, et il y a urgence. Dans l'est du pays, la situation est très grave, en ce moment. La totalité des frais, quand ce sont des MRS à la ferme, est assumée par les producteurs, à 100 p. 100. De plus, la totalité des frais de l'industrie est assumée par l'industrie.

Je souligne aussi et je salue l'effort fait par l'industrie de l'équarrissage pour aller chercher le maximum de valeur pour les produits qui peuvent être commercialisés. Cependant, en ce qui concerne les autres, l'industrie de l'abattage a la responsabilité de tout assumer, et elle n'est plus capable de le faire. Elle n'a plus cette capacité et il y a urgence dans le domaine.

[Traduction]

Le vice-président (L'hon. Mark Eyking): Le temps nous manque.

Monsieur Read, s'il vous plaît, soyez bref.

M. Brian Read: Monsieur Lemieux, j'aimerais répondre à vos propos au sujet de l'appui donné à la réglementation par l'industrie. Je fais justement partie de ces gens, car ce soutien m'a paru s'imposer dans l'intérêt de notre pays.

Maintenant, pour ce qui est des bovins de plus de 30 mois et de l'accès au marché dans notre pays, nous sommes certainement reconnaissants aux services de Fred Gorrell au secrétariat. À notre avis, la voie qu'il a choisie va certainement nous être très avantageuse à la longue. Nous reconnaissons aussi tous les efforts déployés par le ministre. Cela dit, ce règlement ne nous a pas donné accès aux marchés des bovins de plus de 30 mois, même pas à celui du suif en Chine, alors je me demande où vous êtes allé chercher vos chiffres.

Le vice-président (L'hon. Mark Eyking): Je vous remercie beaucoup, monsieur Read.

Monsieur Lemieux, votre temps de parole est écoulé.

Nous allons maintenant passer à la deuxième série de questions, cinq minutes pour chaque question et réponse.

Nous allons revenir aux libéraux, plus précisément à M. Valeriotte, dont ce sera le tour.

M. Francis Valeriotte (Guelph, Lib.): J'aimerais poser deux questions, l'une à M. Clarke et l'autre à M. Pellerin. Elles visent probablement davantage à débroussailler le sujet qu'à vérifier certaines connaissances, comme c'est le cas pour toutes les autres questions.

Je viens de Guelph, où se trouvent à la fois la compagnie Cargill et l'Université de Guelph. Quoi qu'il en soit, franchement, je préfère d'autres solutions plutôt que de verser immédiatement de l'argent. Or, à mon avis, il s'agit ici soit d'un problème à court terme, auquel cas le versement de quelque 25 millions de dollars pourrait suffire à le résoudre, soit d'un problème à long terme. Pour l'instant, d'après ce que j'ai entendu, il s'agirait plutôt de quelque chose à long terme. Vous avez sans doute entendu dire qu'on ne peut résoudre les problèmes d'aujourd'hui au moyen des idées qui ont servi à les créer. J'ose espérer que nous pouvons aller au-delà de ces idées premières.

La question que je pose à M. Clarke est la suivante. Je n'en suis pas sûr, mais étant donné les coûts entraînés par le fonctionnement de la centrale par opposition aux coûts d'expédition des matières à risque spécifiées — que ce soit à Rothsay ou ailleurs — est-ce qu'il ne serait pas possible de construire une centrale de cogénération? Une telle centrale ne pourrait-elle pas produire de l'électricité et de l'engrais à partir des restes des produits, voire même la chaleur nécessaire au chauffage des installations ainsi qu'au chauffage de

Cargill, si cette entreprise se trouve à être sa voisine? Est-ce qu'on ne se trouverait pas ainsi à dépenser de l'argent d'une manière un peu plus imaginative pour résoudre le problème plutôt que d'accepter encore de l'argent et faire la même chose?

Je ne dis pas que ce n'est pas la solution, mais ne pourrions-nous pas envisager autre chose que de dépenser de l'argent pour cela, monsieur Clarke?

• (1630)

M. Graham Clarke: Pour répondre à votre question, pendant les négociations et l'enquête concernant la logistique de l'élimination des MRS, et avant que les règles aient même été finalisées, dans chaque province, beaucoup de travail a été fait pendant les ateliers régionaux pour examiner les sources alternatives et les enjeux touchant l'élimination, ce qui a permis de déterminer que la logistique constitue un facteur majeur de l'élimination des MRS.

La cogénération a été envisagée, cela ne fait aucun doute. Je céderai la parole à André dans quelques instants pour qu'il nous donne les chiffres réels. Mais les 80 millions de dollars, en plus de l'argent provincial versé aux gouvernements provinciaux, visaient ce genre de possibilité. C'était aux provinces de déterminer si des opérations comme l'incinération, la cogénération et même des combinaisons avec les mesures relatives aux biosolides, par exemple, fonctionneraient.

Je ne sais pas exactement ce qu'a trouvé le gouvernement de l'Ontario lors de ses consultations avec l'industrie. Mais d'après ce que je sais, ils ont envisagé cette option, et s'ils n'ont rien fait en ce sens, c'est probablement parce qu'ils considèrent que ce ne serait pas rentable.

M. Francis Valeriotte: Donc, nous ne savons pas vraiment s'ils ont envisagé cette option. Le comité dont M. Lemieux a parlé pourrait sans doute se pencher sur cette question.

M. Graham Clarke: Tout à fait, mais M. Couture pourrait peut-être vous parler des coûts engendrés par une telle solution.

M. Francis Valeriotte: J'ai une autre question, mais allez-y. J'aimerais passer ensuite à M. Pellerin.

M. André Couture: Tout d'abord, je vais en Europe depuis près de 35 ans et j'ai dû visiter 40 usines d'équarrissage différentes. En Angleterre, ils s'occupent des MRS depuis 20 ans et, dans le reste de l'Europe, depuis 10 ans. Je pense que près de 100 p. 100 des sous-produits des abattoirs et des animaux morts commencent par passer par le processus d'équarrissage. Ensuite, la cogénération dont vous parlez est un type de processus utilisé par la suite, disons, avec les solides, la viande et la farine d'os, qui constituent environ 20 p. 100 des matériaux bruts reçus.

Quand j'ai dit que notre entreprise avait un projet de huit millions de dollars, il s'agit d'un projet de cogénération, et nous utiliserions la vapeur de notre usine d'équarrissage pour diminuer les coûts que nous devons payer. Comme je l'ai dit auparavant, ces économies de coûts serviraient à envoyer le produit dans un site d'enfouissement. En Europe, les produits sont envoyés dans des cimenteries, et certains équarrisseurs font aussi de l'incinération.

M. Francis Valeriotte: Très bien. Ma prochaine question s'adresse à M. Pellerin. La raison pour laquelle je vous ai posé la question et je préfère ne pas dépenser l'argent, c'est que je crains qu'en procédant ainsi, on verrait une affiche du plan d'action économique sur chaque vache si vous obtenez ces 25 millions de dollars du gouvernement, et c'est ce qui me préoccupe. Je dis cela pour rire, mais...

Des voix: Oh, oh!

M. Francis Valeriote: Monsieur Pellerin, au sujet de l'aspect scientifique, M. Lemieux a parlé d'un comité qui reçoit des rapports, je présume, et qui examine la situation. J'ai deux questions à vous poser.

Premièrement, j'ai peut-être tort, mais j'ai du mal à m'imaginer que les Américains puissent être prêts à se tourner vers le niveau scientifique moins élevé et à mettre en danger leur propre industrie en acceptant des normes de sécurité peu élevées et des risques élevés. J'ai du mal à le concevoir. J'aimerais que vous me parliez des données scientifiques réelles associées à ces MRS. Pourquoi notre niveau est-il plus élevé, alors que le leur l'est moins?

Le vice-président (L'hon. Mark Eyking): Excusez-moi, mais vous devez faire vite. Le temps file.

M. Laurent Pellerin: J'aimerais signaler que je ne suis pas scientifique. Je suis un agriculteur et j'en suis fier. Il m'est très difficile de m'opposer à la méthode utilisée par le Canada ou par les États-Unis, mais il existe certainement une grande différence entre ce que font les Américains et ce que nous faisons ici au Canada.

•(1635)

M. Francis Valeriote: Tout semble indiquer que Michel a peut-être la réponse.

Avez-vous la réponse?

[Français]

M. Michel Dessureault: Oui. Il y a quelques années, une étude a été publiée aux États-Unis. Elle démontrait que les choix politiques faits au Canada par rapport aux MRS coûtaient 10 fois plus cher qu'aux États-Unis, qui ont fait des choix différents.

Le fait d'avoir la liste longue, telle qu'on l'appelle dans l'industrie, pour enlever les MRS, les matières à risque spécifiées, coûte 10 fois plus cher au Canada qu'aux États-Unis. C'est pour ça que les Américains ont dit dans cette étude qu'ils ne sont pas prêts à harmoniser leur réglementation. L'étude a circulé au Canada. M. Cola l'a vue et pourra vous en faire parvenir une copie. Ces chiffres existent, c'est clair.

[Traduction]

Le vice-président (L'hon. Mark Eyking): Merci beaucoup.

Nous revenons maintenant au Parti conservateur. Monsieur Shipley.

M. Bev Shipley (Lambton—Kent—Middlesex, PCC): Merci beaucoup, monsieur le président, je tiens également à remercier les témoins qui sont venus nous rencontrer.

Monsieur Cola, vous êtes le directeur de Levinoff-Colbex? Je veux simplement m'assurer que c'est le cas; je veux m'assurer que j'ai bien entendu ce que vous avez dit. Vous avez signalé lorsque vous avez pris la parole que rien n'a été fait pour vous permettre d'être plus concurrentiel.

M. Philip Cola: Non, j'ai parlé en termes relatifs concernant nos homologues américains. Je ne dis pas que les marchés n'ont pas été ouverts, mais je dis que si l'on compare notre situation à celle de nos homologues américains, ils ont à peu près accès au même marché que nous. Je ne veux pas dire que certains marchés n'ont pas été ouverts depuis la crise de ESB. Il s'agit d'une différence relative entre les deux pays.

Je voulais également mentionner...

M. Bev Shipley: Mais vous devez être concurrentiels. Je suppose que vous avez présenté une demande dans le cadre du programme d'amélioration de l'abattage.

M. Philip Cola: Oui.

M. Bev Shipley: Et vous avez reçu 9,6 millions de dollars pour vous permettre de construire une nouvelle usine de transformation?

M. Philip Cola: Eh bien, cela visait à nous permettre d'intégrer certaines de nos activités.

M. Bev Shipley: Ça doit donc vouloir dire que l'avenir est prometteur, si non vous n'auriez rien fait du genre.

M. Philip Cola: Oui, nous pensons certainement que ça nous permettra d'être relativement plus concurrentiels.

M. Bev Shipley: Merci. Je pense que nous devons très bien comprendre ce qui se passe parce que l'un des points soulevés... enfin, un de mes collègues, Alex, en a parlé et je veux en faire une motion. Lorsque nous parlons du secteur de l'élevage bovin, et ce n'est pas le seul secteur...

Des produits viennent des États-Unis qui... dans le cas qui nous occupe, les MRS n'ont pas besoin d'être enlevés là-bas, alors que c'est obligatoire ici. Pourtant, nous savons que ces aliments ne présentent aucun danger. Nous savons que c'est simplement une question de concurrence et que ces produits peuvent revenir au Canada sous forme de produits destinés à la consommation.

J'espère donc que nous pourrions avoir l'appui, certainement à l'intérieur du gouvernement, pour avoir une discussion réelle sur ce sujet de façon que nous puissions examiner la réglementation et aider l'ACIA et les autres organisations à faire avancer le dossier.

Vous parlez de la question principale. Cette question semble être le COOL, et je comprends les commentaires que M. Read et d'autres intervenants ont faits au sujet de l'étiquetage. Je crois qu'il fallait prendre ces mesures. Le problème porte sur les animaux de plus de 30 mois et le coût associé à l'élimination des MRS, n'est-ce pas?

M. Philip Cola: C'est exact.

M. Bev Shipley: Il semble donc préférable de confier à un groupe réglementaire, ou à un groupe de travail, la tâche de proposer certains changements dans la façon dont nous pourrions gérer la réglementation.

Un peu comme mon collègue pour être honnête, je m'inquiète de la situation. Je ne sais pas ce que l'on fera avec ces 31,70 \$. Ça n'a pas fonctionné très bien la dernière fois qu'on a fait quelque chose du genre. Je ne sais pas comment on peut garantir que ce montant de 31,70 \$ sera... Comment s'assurer que c'est le producteur qui le recevra? Lorsque nous avons eu la crise de ESB, ce n'est pas la façon dont les choses ont été faites.

Je me demande si M. Read ou M. Dessureault pourraient nous aider?

M. Brian Read: Je pense que c'est une excellente question. Je pense que c'est la question fondamentale ici; il s'agit de l'argent qui serait... peu importe. Ce sont les vieux stigmates qui portent les abatteurs lorsqu'ils arrivent ici, et c'est pour cette raison qu'il est extraordinaire de voir les producteurs du même avis.

Au sujet de votre groupe de travail, il se trouve que j'en fais partie. John Ross en est le président. L'ACIA est très présente et très active. Nous avons pris un engagement afin que les 31,70 \$... Tout ce que nous examinons prend au minimum un an. Actuellement, au pays, nous sommes en pleine période de réforme des vaches. C'est à cette époque que l'argent est le plus nécessaire. Pendant cette saison, nous tuons entre 8 000 et 10 000 bêtes par semaine. À l'heure actuelle, nous pouvons en tuer jusqu'à 12 000 ou 15 000, ce qui peut poser des problèmes et c'est pourquoi il y a une telle urgence.

Mais pour revenir au groupe de travail, nous avons proposé de transformer la réglementation en politique, pour que nous puissions la modifier sans que cela n'affecte notre statut à l'OIE. C'est le point de départ en vue de réduire ce montant de 31,70 \$, afin que cela ne devienne pas une vache à lait, comme nous pensons aujourd'hui. Il s'agit d'une nécessité, et c'est ce que nous ciblons. Il s'agirait donc d'une mesure.

Une autre mesure pourrait consister à retirer la cervelle du crâne afin que nous n'ayons pas à tout jeter. C'est donc 18 livres par tête qui pourraient devenir une bonne source de revenu.

Tous ces scénarios — mais tout ce que nous envisageons prend au minimum un an. Il n'y aura pas de solution à court terme. Nous avons examiné la situation. Nous nous sommes engagés à nous mettre au travail pour continuer de réduire la somme de 31,70 \$. Je comprends pleinement cette préoccupation. Nous ne sommes pas ici pour cette raison. Nous sommes ici parce que nous pensons avoir fait la meilleure chose pour le pays. C'est ce que nous pensons, tout comme les producteurs. Brad est parti, mais John est encore ici.

C'est la réalité. Je ne sais pas si cela vous aide.

• (1640)

M. Bev Shipley: Je pense que oui. Vous souhaitez transformer la réglementation en politique, et c'est une bonne chose, mais ça prend du temps.

M. Brian Read: Tout ce que nous faisons prend un an, parce que nous devons passer par le processus de la Chambre pour modifier la réglementation. La réglementation mentionne le crâne, la cervelle, les ganglions de la racine dorsale, les ganglions, les amygdales et les yeux. Toute cette liste se retrouve dans la réglementation. Si on veut, par exemple, ne pas retirer les yeux du crâne, à titre d'exemple — ne tirez pas de conclusion — nous devons nous adresser à la Chambre, ce qui prend un an. Nous disons qu'il faut renvoyer la réglementation à la Chambre, retirer cette partie de la réglementation et en faire une politique qui pourrait être gérée l'ACIA, et être étudiée par celle-ci.

Il faudrait voir, à l'échelle mondiale, si cela serait accepté. Nous ne changeons rien de la règle, mais il s'agit d'une politique. Si nous pouvons justifier la façon de retirer la cervelle de façon adéquate, nous pourrions ajouter 18 livres de bonne viande et de farine d'os. C'est sur cela que nous travaillons. Mais tout ce que nous envisageons prend au moins un an.

On a beaucoup parlé de la création d'énergie, et cette option a été envisagée. Je suis certain qu'il y a un temps pour le faire, mais nous n'avons tout simplement pas le temps de le faire. Nous avons tous examiné cette option, et il s'agirait de coûts immenses. Désolé.

M. Bev Shipley: Non, ça va.

Merci.

Le vice-président (L'hon. Mark Eyking): Merci beaucoup, monsieur Shipley. Vous n'avez plus de temps.

Revenons au Bloc.

Monsieur Pomerleau, bienvenue.

[Français]

M. Roger Pomerleau (Drummond, BQ): Merci, monsieur le président.

Tout d'abord, je vous remercie de vos présentations.

Je représente le comté de Drummond. Par conséquent, l'abattoir Levinoff-Colbex se trouve dans mon comté. Je l'ai d'ailleurs visité. J'ai été très impressionné et pourtant, malgré cela, je suis un

néophyte dans le domaine de l'agriculture et de tout ce qui s'y rapporte. C'est ma première expérience au sein de ce comité.

Ma question est une question de néophyte parce que dois répondre à des gens de mon comté qui me posent des questions sur ce sujet. Je dois leur expliquer un peu ce qui se passe et je leur dis qu'il y a un problème fondamental. Il semble que nous, les Canadiens, n'observons pas les mêmes règlements que les Américains, ce qui fait en sorte que les choses nous coûtent plus cher. Les gens me disent toujours qu'on n'a qu'à adopter les normes américaines.

Ma question s'adresse à M. Couture. Selon quelle logique avons-nous décidé de ne pas faire cela, d'une part, et étant donné que vous travaillez des deux côtés, que fait-on ici qu'ils ne font pas là-bas, ou l'inverse?

M. André Couture: Je vais répondre pour mes clients de l'industrie de la viande. Nous devons réaliser qu'au Canada, la moitié de la production va à l'exportation. Ainsi, quand les marchés d'exportation se ferment, c'est beaucoup plus grave pour les Canadiens que pour les Américains car, chez eux, l'exportation représente moins de 10 p. 100 de leurs ventes. C'est donc la raison principale. Le Canada est plus petit, n'étant pas un joueur puissant à l'échelle mondiale. Les Américains...

[Traduction]

Eh bien, ils essaient de s'en tirer avec les coûts les moins élevés possible.

[Français]

Ils essaient de faire le minimum. Ils ne respectent pas les normes de l'OIE et ils réussissent, en tordant les bras des Coréens, à rouvrir des marchés. En d'autres mots, ils font du tordage de bras.

• (1645)

M. Roger Pomerleau: Nous n'avons donc pas le choix, si nous voulons vendre nos produits à l'étranger, ailleurs que dans le marché américain.

M. André Couture: Le Canada a choisi de se conformer aux normes de l'OIE pour avoir accès à d'autres marchés avec un certain succès, tout de même. Par contre, cela comporte un certain coût, et ce sont nos clients qui le paient. C'est la raison pour laquelle on demande qu'il y ait une aide tant qu'il n'y aura pas une harmonisation des règles. Pour cela, ou nous abaissons nos normes ou nous attendons que les Américains se conforment à des normes internationales. La pression sur l'industrie de la viande aux États-Unis est très différente de celle que ressent l'industrie de la viande au Canada.

M. Roger Pomerleau: Si nous abaissons nos normes et que nous adoptions l'équivalent des normes américaines, pourrions-nous perdre ces marchés à l'étranger? Est-ce difficile à dire?

M. André Couture: Je ne peux répondre pour mes collègues, mais nous, de l'industrie d'équarrissage, avons encore énormément de difficulté à pénétrer les marchés que nous avions avant 2003.

M. Michel Dessureault: Je vais tenter de répondre, moi aussi.

Au Canada, on a fait des choix en matière de réglementation pour permettre l'ouverture des frontières. On a souscrit à ces réglementations, mais toujours dans l'espoir qu'il y aurait le plus rapidement possible une harmonisation de cette réglementation entre les deux pays.

Plus tôt, M. Shipley a parlé du fait que nos positions actuelles étaient différentes de celles d'il y a quelques mois. Or, en 2003, 2004 et 2005, on était en pleine crise d'ESB et les frontières étaient fermées. On était alors totalement en concurrence avec des entreprises canadiennes, à l'intérieur du Canada. Depuis juillet 2007, la réglementation qui a permis l'ouverture des frontières a des effets pervers énormes sur l'industrie. Ils sont évalués à 31,70 \$. Si le marché était fermé, l'ensemble de l'industrie bovine canadienne serait perdante.

Dans l'industrie bovine au Canada, on a fait des gains à certains niveaux et on continue à en faire, mais est-ce que ça implique qu'on doit accepter de cesser l'abattage des bovins de plus de 30 mois? C'est la question qu'on vous adresse. En attendant qu'on ait réussi à harmoniser les règles et satisfait aux nouvelles exigences de l'OIE, le gouvernement peut-il aider temporairement l'industrie, de façon à ce qu'elle puisse traverser cette crise?

Je pense qu'il faut garder nos marchés ouverts et ne pas baisser davantage. Au Québec, nous nous spécialisons dans l'abattage des animaux de plus de 30 mois. Or la réalité d'aujourd'hui, c'est-à-dire un marché ouvert et une réglementation différente, fait en sorte que toutes les industries canadiennes qui font l'abattage des animaux de plus de 30 mois n'arriveront pas à réaliser le projet dont vous nous avez parlé plus tôt si cet important dossier de l'abattage des vaches de réforme au Canada n'est pas réglé.

[Traduction]

Le vice-président (L'hon. Mark Eyking): Merci beaucoup. Votre temps est écoulé.

Passons aux conservateurs. Monsieur Storseth, la parole est à vous.

M. Brian Storseth (Westlock—St. Paul, PCC): Merci beaucoup, monsieur le président.

J'aimerais remercier les témoins d'être venus.

Cette discussion a été fructueuse. Nous avons débattu de ce sujet à bon nombre de reprises, à notre comité et également dans nos circonscriptions — je représente une région où il y a beaucoup de producteurs de veaux de naissance. C'est un problème pour lequel personne ne semble vraiment avoir de réponse.

Ce que vous me dites aujourd'hui me préoccupe. C'est peut-être ce qui arrive lorsque autant d'organisations diverses se rassemblent. Au bout du compte, comme on l'a mentionné, il s'agit d'une solution proposée par l'industrie, qui espérait que les règlements seraient alignés sur ceux des États-Unis. Comme cela n'a pas été le cas, un écart est apparu qui nous a désavantagés sur le plan de la réglementation.

Je suis d'accord. Vous me proposez comme solution d'offrir 31,70 \$ par tête pour compenser et vous voulez quand même conserver le règlement qui crée ces problèmes.

Monsieur Read.

• (1650)

M. Brian Read: Du point de vue de l'industrie, c'est pourquoi nous agissons avec diligence avec le groupe de travail constitué par le ministre, avec John Ross, Agriculture Canada et d'autres intervenants. Nous examinons ces 31,70 \$. Nous examinons également des moyens d'améliorer cette règle. C'est notre objectif. Ainsi, si les 18 livres de crâne deviennent de la farine de viande et d'os, et que cela vaut 3 \$, alors on pourrait, par exemple, réduire les 31,70 \$ de 3 \$. C'est l'intention. C'est idée. N'oubliez pas que les

empaqueteurs sont équipés pour s'occuper de ce problème. C'est notre objectif.

Est-ce utile?

M. Brian Storseth: C'est utile.

M. Brian Read: Nous examinons les équivalences avec les États-Unis.

M. Philip Cola: Puis-je rajouter quelque chose?

Avant l'ESB, l'industrie canadienne — je ne sais pas si nous l'avons vraiment examiné, mais je pense qu'il est essentiel d'étudier cet aspect... Comme entreprise, lorsque les règles du jeu étaient équitables, nous importions des vaches des États-Unis et nous les abattions, les désossions et les transformions au Canada. Chaque année, avant l'ESB, nous augmentions notre capacité afin de prendre bon nombre des vaches américaines qui se trouvaient à notre frontière avec le Québec. Nous travaillions beaucoup et importions du travail au Canada, lorsque les règles du jeu étaient équitables. C'est très frustrant pour une entreprise comme la nôtre de se retrouver dans cette situation. Nous n'avions auparavant jamais besoin de demander au gouvernement de nous aider financièrement. Mais nous n'avons pas le choix de le faire maintenant, car nos besoins sont criants et nous sommes très près de devoir déclarer faillite.

Veuillez m'excuser d'avoir été aussi direct. Je pense qu'il est fort important de comprendre les joueurs qui restent encore dans l'industrie de nos jours — il n'en reste pas beaucoup. Il s'agit de joueurs sérieux qui ont connu bon nombre de hauts et de bas dans l'industrie bovine. Lorsque les règles du jeu étaient équitables, nous étions tout aussi concurrentiels sinon plus que bon nombre de nos homologues américains.

M. Brian Storseth: D'accord, mais nous n'aurons pas des règles du jeu équitables avant longtemps. Même avec 31,70 \$, nous n'avons même pas encore commencé à parler du COOL ou d'autres adaptations que les Américains continuent de faire. Donc, j'imagine que je ne soulèverai que deux préoccupations — je suis heureux que vous ayez tiré cela au clair car cela rend votre position plus viable.

L'une de ces préoccupations est l'ouverture d'autres marchés. Je vous dirai seulement ce que j'ai entendu de mes producteurs. Ils disent constamment qu'ils ont l'impression que même les organisations internationales qui les représentent sont devenues trop dépendantes du marché américain. Or, est-ce le marché qu'il est le plus facile pour nous de pénétrer? Absolument. Est-il possiblement le plus rentable? Probablement. Ils ont l'impression que nous sommes devenus trop dépendants d'un seul marché sur le plan commercial.

L'autre préoccupation que l'on soulève à cet égard, c'est la situation de l'éleveur naisseur ici? Qu'en est-il de votre agriculteur ici? Peut-être que l'industrie de l'abattage a besoin de 24 millions de dollars par an, mais j'ai certaines réserves, comme nous l'avons constaté par le passé, pour ce qui est de savoir si cela se traduira par l'allègement des pressions que subissent mes producteurs éleveurs naisseurs dans Westlock-St-Paul. Trop souvent, ils viennent me voir une fois qu'ils se retrouvent dans des situations comme celle-ci, ou lorsqu'ils travaillent avec une industrie comme dans ce cas-ci, et disent: « Nous ne recevons rien de tout cela. Nous ne recevons pas les avantages et lorsque j'irai au marché aux enchères Clyde, je n'aurai pas plus d'argent dans les poches. »

Donc, où est le plan qui fera la différence pour ces producteurs, qui vous permettra de dire que vous avez leur appui?

Je vous laisse le temps qu'il me reste.

M. Brian Read: Merci beaucoup.

C'est une importante question. Je ne suis pas sûr d'avoir toutes les réponses pour vous, mais lorsque nous avons examiné cette règle, nous nous sommes demandé quel était l'avantage pour nous. Dans ce cas-ci, il n'y avait aucun avantage pour les bovins de plus de 30 mois.

Ce qui va se produire lorsque nous aurons terminé et que les 31,70 \$ seront accordés, c'est qu'au moins vos producteurs auront un endroit pour les faire transformer et ils pourront obtenir un montant équivalent en dollars américains. À l'heure actuelle, nous avons une course à la vache. Les Américains achètent les troupeaux laitiers cet hiver. C'est tout ce qu'on entend: « C'est le numéro quatre ici, on n'a pas l'impression que celui-ci sera trop gros », mais cela crée certainement une distorsion concernant leur besoin de venir ici acheter du bétail. Ils augmentent le nombre d'animaux à abattre. Ils n'ont pas besoin de le faire, et, encore une fois, nous sommes en automne.

C'est difficile de prendre cette décision, mais, sans cela, les abattoirs pour vaches de plus de 30 jours sont en danger. C'est ce que nous faisons. En tant qu'employé de l'industrie de la viande — et je travaille dans ce secteur depuis longtemps — comme je vous l'ai dit, j'ai toujours appuyé cette règle. Je pense que c'était la bonne chose à faire pour notre pays. Je crois que certains secteurs de notre industrie en ont profité. Mais encore une fois, c'est les moins de 30 mois, non pas les plus de 30 mois.

N'oubliez pas, avec la règle des moins de 30 mois, avec cette règle actuelle, l'accès au marché est important, oui, mais lorsque nous nous présentons, notre premier concurrent, ce sont les États-Unis. Ce ne sont pas l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Oui, ils sont là, mais ils sont derrière nous. Notre concurrent actuel, ce sont les États-Unis. Pour les bovins de plus de 30 livres — nous parlons ici aujourd'hui des bovins de plus de 30 livres — c'est notre premier concurrent. Dès qu'on arrive sur le marché, on est désavantagé.

C'est la pente glissante sur laquelle nous nous trouvons.

•(1655)

M. Brian Storseth: Comprenez-moi bien, je suis convaincu que cette disparité entre les deux pays doit être éliminée...

M. Brian Read: Il est difficile de quantifier la valeur pour le producteur, n'est-ce pas?

M. Brian Storseth: ... et plus que seulement pour les vaches de plus de 30 livres.

M. Brian Read: Ce sont là deux différents sujets.

M. Laurent Pellerin: En tant qu'agriculteur, je ne pense pas que nous nous attendions d'avoir un rendement sur ces 31,70 \$, particulièrement pour le veau de naissance et le bovin gras. En tant qu'agriculteur, je ne pense pas...

M. Brian Storseth: Mais c'est aussi leur argent. C'est aussi l'impôt des agriculteurs.

M. Laurent Pellerin: Oui. Nous parlons de vaches, de vieilles vaches. J'estime que si la sécurité est meilleure à l'abattoir... Nous n'aimons pas que les abattoirs gagnent beaucoup d'argent mais nous aimerions qu'ils gagnent un peu d'argent pour qu'ils survivent. Maintenant, nous craignons qu'ils ne ferment leurs portes. Nous sommes assez confiants que s'il y a des investissements dans les abattoirs, les agriculteurs y mèneront leurs vaches avec plus de confiance. Ce n'est pas une question de boeuf fini ou de veaux de naissance.

Le vice-président (L'hon. Mark Eyking): Merci, monsieur Pellerin.

Nous retournons aux Libéraux, et M. Easter a la parole.

L'hon. Wayne Easter: Merci, monsieur le président.

Une autre occasion pourrait ne pas se présenter. Le secrétaire parlementaire a dit plus tôt qu'un comité se penche sur la question. Je me demande s'il pourrait déposer auprès du comité les noms des membres de ce comité, leur mandat, le nom du président. Pouvons-nous obtenir cette information?

M. Pierre Lemieux: Oui, en temps voulu.

L'hon. Wayne Easter: Jeudi, ce serait bien.

M. Pierre Lemieux: Je n'ai pas l'information avec moi, monsieur Easter, mais je prends votre requête en délibéré.

Une voix: M. Read y siège.

L'hon. Wayne Easter: J'avoue que la réticence du gouvernement concernant cette question m'étonne. Il y a un consensus dans l'industrie. Je parcours la liste des groupes. Ils y sont tous, des Producteurs laitiers du Canada à la Canadian Cattlemen's Association en passant par la Fédération canadienne de l'agriculture. Les producteurs et l'industrie semblent appuyer l'idée.

Si l'on prend 31,70 \$, est-ce que cela représente bien un coût net pour le gouvernement de 25 millions de dollars? Il ne s'agit que de 25 millions de dollars pour une initiative qui a le soutien de l'industrie. Ce n'est même pas une goutte dans l'océan. Cela ne réglera pas tous les problèmes, mais c'est un pas dans la bonne direction. Je trouve la réticence tout à fait étonnante. Le gouvernement pourrait faire cet investissement et cela ne représenterait, comme l'a dit Frank, que quelques affiches.

Pour les animaux de moins de 30 mois, quel est...

M. Brian Storseth: Monsieur le président, j'invoque le règlement. Je ne crois pas qu'il y ait réticence de ce côté-ci. Comme l'a démontré M. Valeriotte, les membres du comité souhaitent que l'on pose des questions pointues sur les témoignages que nous avons entendus.

Nous ne sommes pas tous là pour publier des communiqués, Wayne.

Le vice-président (L'hon. Mark Eyking): M. Easter a la parole.

L'hon. Wayne Easter: Merci, monsieur le président.

L'étiquetage du pays d'origine pose deux problèmes: son incidence sur les bovins de plus de 30 mois et sur les bovins de moins de 30 mois. Devrions-nous faire autre chose dans ce dossier? La bataille s'éternisera devant l'OMC. Même si nous obtenons gain de cause, je crains que les Américains ne fassent comme ils ont fait pour le bois d'oeuvre et qu'ils réclament de modifier maintenant les règles. Avez-vous des suggestions concernant les mesures que nous pourrions prendre entre-temps? Le Canada, peu importe le parti au pouvoir, est toujours trop docile quand il s'agit de règles commerciales. Avez-vous des suggestions à nous faire à cet égard?

Deuxièmement, avez-vous des suggestions précises à nous faire sur les mesures à prendre en ce qui concerne les bovins de moins de 30 mois?

M. Laurent Pellerin: J'ai formulé quelques observations au cours des six derniers mois, sinon plus, au sujet de ce secteur. Mes observations concernaient surtout le secteur du boeuf mais la situation dans le secteur du porc n'est pas tellement différente. Ce sont les deux secteurs de notre pays qui sont à risque. Et ils ne risquent pas uniquement de perdre de l'argent; ils risquent de disparaître complètement du marché canadien. Nous aurons toujours de la viande de boeuf et de porc au Canada, cela ne fait aucun doute, et probablement également quelques marchés à créneaux ici et là, mais nous risquons de perdre le volume que nous avons actuellement au Canada, tant dans la transformation de la viande que dans la transformation de second cycle.

Il y a dix ans, on riait de ceux qui disaient que le secteur des pêches était en péril. Eh bien, cela s'est concrétisé au Canada. Il y a cinq ans, nous avons eu la même discussion au sujet des pâtes et papiers et du bois-d'oeuvre. Ce secteur est disparu, fini. Nous devons affronter d'autres risques dans le secteur du boeuf — l'appréciation du dollar, les coûts élevés de livraison, les diverses réglementations. Ces risques existent et ils ne sont pas moins lourds qu'il y a cinq ans; ils se sont aggravés. Nous devons maintenant nous attaquer au problème et examiner tous les autres facteurs qui ont une incidence sur ce secteur — sur ces secteurs si nous incluons celui du porc — au Canada et le plus tôt possible. Mais pas dans un comité comptant 60 membres. Je vous le dis, ce sont ceux qui travaillent dans ce secteur, de l'agriculteur au transformateur, qui doivent se pencher sur l'avenir de ce secteur, si avenir il y a. Nous ne pouvons pas nous contenter de chercher de nouveaux débouchés. C'est une bien bonne chose, et nous devons nous en occuper, mais nous devons aussi chercher à renforcer notre capacité d'abattage au Canada — d'accroître les nombres. Si nous perdons la masse critique, nous perdrons la capacité d'abattage dans notre pays. C'est ce qui s'est produit dans les Maritimes. C'est ce qui est en train de se produire au Québec. Guelph et l'Ontario perdent du volume et dans l'Ouest canadien, c'est la même chose. Nous devons nous attaquer très rapidement au problème.

À court terme, il faut aussi régler la question des matières à risques spécifiées. Pourquoi fait-on payer la note uniquement aux agriculteurs? Nous souffrons de cette relation. Je suis d'accord avec tous les autres témoins; ce n'était pas l'intention du programme au départ. Mais c'est ce qui se produit maintenant. Qui profite de cette activité économique au Canada? Ce sont les travailleurs dans les usines de transformation et le gouvernement qui collecte les impôts. Il faut que vous partagiez le risque avec nous. Voilà pourquoi nous réclamons ces 24 millions de dollars jusqu'à ce que, comme Brian l'a dit, nous puissions réduire ce montant ou que nous parvenions à nous entendre avec les États-Unis sur l'harmonisation. Il ne faut pas oublier ce volet de la question. Il compte aussi. Nous ne voulons pas de soutien permanent. S'il y a une façon de faire contrepois, d'investir dans d'autres modes de transformation, dans la filière énergie... Nous tenons compte de ces éléments dans le plan du Québec.

Il y a toutes sortes de possibilités mais nous devons très rapidement nous pencher sur la situation générale des secteurs bovin et porcin au Canada parce que nous risquons de les voir disparaître.

• (1700)

Le vice-président (L'hon. Mark Eyking): Quelqu'un d'autre souhaite-t-il intervenir sur cette question?

M. Brian Read: J'appuie tout à fait ce que vient de dire Laurent.

Monsieur Easter, je trouve que certaines de vos questions sont valables, notamment celle sur l'étiquetage du pays d'origine et sur la possibilité de prendre une position ferme et de dire tout simplement non. Nous continuons d'être craintifs. À l'heure actuelle, nous avons retrouvé notre accès au marché américain. C'est bon pour le secteur de l'élevage et des viandes mais pas pour le secteur porcin.

Brian, vous avez dit, je crois, que nous devons diversifier nos activités pour assurer notre survie à long terme.

Nous devons avoir accès à de nouveaux marchés — et quand je dis « nouveaux » je ne veux pas parler des marchés asiatiques traditionnels. La Corée nous donne probablement le pion à hauteur de 25 \$ la tête parce que nous ne pouvons pas faire appel à la septième flotte ou à d'autre soutien. Nous n'avons pas ce poids politique. Je pense que nous défendons bien les intérêts de notre pays. Nous avons un produit de qualité. Nous pourrions aider le secteur porcin — et c'est purement de vous à moi — ce qui n'est pas possible puisque cette séance est publique — si nous investissions d'urgence des sommes importantes pour faire une campagne de marketing aux États-Unis.

Ce qui me préoccupe le plus en ce qui a trait aux États-Unis, et nous n'avons toujours pas obtenu de réponse à notre question... Fait assez exceptionnel, nos échanges commerciaux avec eux sont équilibrés dans le secteur de l'agriculture; c'est du moins ce que j'ai constaté la dernière fois que j'ai analysé les graphiques. Lorsqu'ils ont proposé d'instaurer l'étiquetage du pays d'origine, je n'ai pas compris pourquoi ils s'attaquaient à nous de cette façon. Vous comprendrez que je déguise ma pensée. C'est du protectionnisme. Je n'en dirai pas plus.

Je crois toutefois que nous devrions faire une campagne de marketing à tout va pour notre produit. Nous vendons un produit de qualité.

Le vice-président (L'hon. Mark Eyking): Merci beaucoup. Cela met fin au temps de parole de M. Easter.

Nous allons retourner aux Conservateurs. C'est au tour de M. Hoback.

M. Randy Hoback (Prince Albert, PCC): Merci, monsieur le président.

Messieurs, merci d'être venus ici aujourd'hui.

J'ai appris des choses. En fait, lorsque je suis arrivé à cette séance, je ne pensais pas poser des questions, mais vous avez suscité mon intérêt.

J'ai une question à propos du 31,70 \$. Disons que nous allons vous payer 31,70 \$. Nous avons un accord. Cela vous permettrait-il d'ouvrir des usines, monsieur Read?

• (1705)

M. Brian Read: Eh bien, je ne sais pas si je pourrais en ouvrir, mais je pourrais conserver celles que j'ai. Cela nous offrira des occasions. Voilà ce que cela nous donnerait. On pourra mettre fin à la réduction. Si l'on prépare un modèle d'affaires... Je suis ravi du financement fédéral, les neuf ou dix millions de dollars. Ne vous trompez pas. Je pense que ces usines avaient besoin d'améliorations pour les rendre plus efficaces, et nous vous en remercions. Mais l'efficacité de l'usine et les règles concernant les MRS sont deux choses différentes. Ce sont les règlements qui nous posent des problèmes présentement. À titre d'exploitant dans l'Ouest du Canada, c'est notre situation quotidienne. C'est l'essentiel.

Pourrions-nous en ouvrir plus? Présentement, notre capacité a diminué. Si Dieu le veut, nous pourrions remonter notre capacité. Nous sommes passés de 99 000 à 60 000, et nous avons de la difficulté à conserver 60 000. Il y a eu une diminution de bovins gras au cours des deux dernières semaines mais il y a eu plus de vaches. On n'arrive toujours pas à dépasser ce niveau de 60 000 à 70 000 par semaine. Nous en étions à 90 000. Revenir à ce niveau serait agréable, mais au moins on aurait l'occasion de commencer à remonter. Voilà ce que je voulais dire.

M. Randy Hoback: Comment vous en tirez-vous au Québec? Cela aurait-il des conséquences pour le Québec? Est-ce que des usines ouvriraient là-bas?

M. Philip Cola: Pour vous donner une idée du contexte, l'an passé nous fonctionnions à environ 65 p. 100 de notre capacité. Comme Brian l'a dit, si nous pouvions retourner à la situation qui avait cours auparavant, cela serait déjà beaucoup. Nous avons une capacité excédentaire qui est disponible, et nous aimerions beaucoup faire fonctionner nos usines à plein régime.

M. Brian Read: Je veux simplement ajouter qu'on se parlera peut-être plus tard. Je viens de comprendre de quoi vous parliez.

Oui, c'est positif.

M. Philip Cola: Lorsque les règles du jeu étaient équitables, nous pouvions importer des vaches des États-Unis. Nous sommes à la frontière du Vermont et de l'État de New York. Alors oui, j'aimerais pouvoir construire une autre usine et tuer encore plus d'animaux et aller chercher des vaches aux États-Unis.

M. Randy Hoback: Je repense à 2007, quand ce changement est arrivé. L'industrie a vécu d'autres changements structurels, mis à part les MRS. La variation du dollar a dû avoir un effet énorme sur vos activités. Je crois que vous serez tous d'accord avec cette affirmation.

Lorsque j'entends que vous en êtes à une capacité de 65 p. 100 à 70 p. 100, cela me préoccupe, parce que cela me démontre que vous ne fonctionnez pas à un niveau efficace de capacité.

Monsieur Pellerin, je m'inquiète également lorsque vous dites que cette industrie va mourir et que nous perdrons nos usines. Mais les usines que nous avons fonctionnent à une capacité de seulement 60 p. 100 à 70 p. 100. Il semble qu'il y a d'autres facteurs que les MRS qui entrent en ligne de compte.

M. Philip Cola: Pas vraiment. Je pense que c'est un des résultats. Les MRS viennent du fait que nous en sommes à une capacité de 65 p. 100. Ce n'est pas que les animaux n'étaient pas là. Nous avions besoin de fonds supplémentaires pour nous mettre à niveau. Si vous ne fonctionnez pas à pleine capacité, le 31 \$ nous aiderait à accroître notre capacité d'abattage pour être à un niveau plus efficace.

M. Laurent Pellerin: Le système COOL aux États-Unis... Parlez-en avec les agriculteurs de l'Ouest. Il y a souvent une surcharge pour livrer aux États-Unis, parce qu'ils doivent la payer. Le prix du boeuf aux États-Unis est un peu plus bas. Parfois, ce n'est pas beaucoup d'argent — 5 \$ ou 10 \$ la tête. Cela mène parfois des agriculteurs à faire des livraisons aux États-Unis. Nous avons 30 \$ ici. Nous avons 6 \$ ou 7 \$ pour le boeuf fini. Parfois, ce n'est que la surcharge que peut se permettre l'abattoir américain que nous ne pouvons pas payer ici. Il est clair qu'une partie de notre volume se dirige vers les États-Unis.

M. Brian Read: Vous avez parlé du dollar américain. La monnaie a déjà connu des turbulences par le passé. Nous sommes ravis des efforts de notre pays pour maintenir son propre statut et comprendre la dévastation vécue par le secteur manufacturier, pas seulement le

secteur de la viande. Alors, je crois que nous avons déjà connu de telles turbulences par le passé.

Je pense qu'il faut aussi se rappeler qu'en 2003, nous pensions avoir le plus petit inventaire de bétail vivant au pays. L'ESB a probablement retardé cette situation. Nous y sommes maintenant, et c'est toujours cyclique. Alors, je crois que si les étoiles s'alignent, les marchés, etc., le troupeau reviendra. Lorsque la frontière s'est ouverte, il y avait beaucoup de veaux, à cause de la situation économique. Il y en a 1,6 million qui ont traversé la frontière. C'est ce que l'on voit maintenant; nous le verrons au printemps. Lorsque vous parlez aux gens au pays — et vous le faites plus que moi —, il semble y avoir un certain enthousiasme même à la ferme. Ne me citez pas, mais j'ai cette impression, et peut-être que je me trompe, mais je pense que nous sommes dans ce cycle.

M. Randy Hoback: Je pense que vous avez raison, Brian. Lorsque je parle aux agriculteurs plus jeunes, je vois une différence selon l'âge. Si vous avez 50 ou 60 ans, vous vous préparez à sortir de l'industrie; vous prenez votre retraite. Vous avez connu de meilleurs jours. Vous avez vécu beaucoup d'expériences, mais vous avez déjà connu de meilleurs jours à titre d'agriculteur. Mais chez les jeunes de 25 ou 30 ans, il y en a qui prévoient acheter du cheptel reproducteur à très bas prix, qui se lancent dans l'industrie avec beaucoup d'enthousiasme.

Je veux continuer de les encourager et c'est pourquoi je ne vois pas de message nous disant que cette industrie s'effondrera, parce qu'elle ne s'effondrera pas. Il y aura toutes sortes de difficultés et de problèmes et de structures, mais elle ne s'effondrera pas. Je ne crois pas que nous devrions répandre la rumeur qu'elle s'effondrera. Ce n'est pas vrai. Il continuera d'y avoir une industrie du boeuf. Les agriculteurs trouveront des solutions. Ils l'ont toujours fait et continueront de le faire. Mais vous le savez déjà.

• (1710)

Le vice-président (L'hon. Mark Eyking) Il vous reste une demie minute, mais M. Dessureault voulait...

[Français]

M. Michel Dessureault: J'aimerais faire quelques commentaires à propos du taux d'efficacité ou de travail des entreprises.

Dans l'Est canadien, il reste un seul abattoir d'importance et c'est l'abattoir Levinoff-Colbex. L'an dernier, on y a abattu 94 p. 100 des vaches de réforme du Québec, un fort pourcentage de celles des provinces maritimes et environ 50 p. 100 de celles de l'Ontario. Il n'y a plus d'abattoir de vaches de réforme d'importance en Ontario.

Il faut que vous compreniez que l'acheteur américain est fortement présent dans l'Est canadien. C'est lui qui s'empare du matériel à abattre. Les 31,70 \$ de plus qu'il a en main lui permettent de venir nous faire concurrence ici. C'est cette situation qu'il faut essayer de corriger. Le faire par l'entremise de la réglementation est ce qu'il y a de mieux, on le sait. Cependant, en attendant que ce soit possible, le gouvernement canadien peut-il donner son appui à l'industrie, de façon à maintenir les emplois? Nos jeunes veulent rester sur nos fermes.

On se souviendra qu'au début de la crise de l'ESB, les premiers à monter aux barricades ont été les producteurs laitiers. La valeur d'une vache de réforme au Canada, c'est le bénéfice net à la fin de l'année. À partir du moment où il n'y aura plus de marge à ce niveau, toute l'industrie laitière va se déstructurer, par effet collatéral. Il est donc important qu'on envisage de façon globale le dossier de l'abattage des vaches de réforme au Canada, qu'on prenne en compte la réalité qui prévaut dans l'Ouest et dans l'Est, et qu'on tente de trouver ensemble une façon d'améliorer la situation.

[Traduction]

Le vice-président (L'hon. Mark Eyking): Merci beaucoup.

Il y aura un autre intervenant. Nous allons passer à M. Richards pour sept minutes.

M. Blake Richards (Wild Rose, PCC): Merci.

Je vous remercie tous d'être venus aujourd'hui.

J'ai quelques petites questions à poser au sujet du paiement de 31,70 \$. Je crois que vous avez très bien expliqué ce que vous voulez à court terme. J'aimerais savoir ce que vous cherchez à obtenir, si l'occasion se présente, à long terme. Nous avons abordé cette question de façon superficielle aujourd'hui, mais je n'ai pas obtenu satisfaction au sujet des réponses concernant des solutions à long terme.

D'abord, vous avez dit qu'il s'agit d'une somme d'environ 25 millions de dollars. Je suis certain que mes collègues d'en face se sont dit: « Seulement 25 millions de dollars » J'imagine qu'en pensant aux 43 millions de dollars qui sont disparus pendant que le gouvernement libéral précédé était au pouvoir et qui n'ont toujours pas été récupérés, on se demande s'il ne serait pas possible de découvrir ce qu'il est vraiment advenu de cette somme. Nous aurions 25 millions de dollars dans nos coffres et 18 millions de dollars à dépenser, bon sang. Cela aurait été utile. Enfin, je m'adresse à tous les témoins, et n'importe lequel d'entre vous peut répondre.

Je suis certain que M. Read va probablement avoir une réponse. Combien d'entreprises bénéficieraient de cette somme de 25 millions de dollars?

M. Brian Read: Je répète que vous devez comprendre que nous représentons un système fédéral. Nous représentons les abattoirs fédéraux dans le cadre de la présente réunion. Cependant, nous avons beaucoup de sympathie pour les boucheries familiales de quartier. Nous nous attendons à ce que tout le monde soit touché par cette mesure, c'est-à-dire toute l'industrie de l'abattage bovin du Canada.

Nous comprenons la nécessité d'avoir des entreprises familiales ou d'envergure provinciale ou autres. Si une vache meurt, alors elle devient soudainement un bien consommable. C'est ce qu'on appelle une utilisation domestique.

Nous nous attendons donc à ce que cela réponde à toute la demande d'animaux de plus de 30 mois au Canada.

M. Blake Richards: Pouvez-vous m'indiquer combien d'abattoirs et combien de conditionneurs seraient touchés? Cette mesure toucherait-elle seulement quelques grandes entreprises, ou...

[Français]

M. Michel Dessureault: Au Québec, 94 p. 100 des vaches ont été abattues à l'abattoir principal, qui est Levinoff-Collbex, et les autres 6 p. 100 ont été abattues dans plusieurs petits abattoirs du Québec. Il existe au Québec une vingtaine de petits abattoirs. Dans d'autres provinces canadiennes, il y a des abattoirs qui abattent des vaches de réforme sous inspection régionale ou canadienne. Au Canada, il y a

deux grandes entreprises et une cinquantaine d'entreprises plus petites qui abattent des animaux de réforme.

•(1715)

[Traduction]

M. Blake Richards: Dans le cas des petites entreprises, vous avez dit qu'elles représentaient seulement 6 p. 100 environ de...

M. Michel Dessureault: Au Québec.

M. Blake Richards: Au Québec. D'accord.

M. Read, je crois que vous vouliez ajouter quelque chose...

M. Brian Read: Pardon, l'un de mes collègues vient tout juste de me renseigner sur ce point.

Mille installations seraient touchées un peu partout au pays. On en compte environ 500 dans la province de l'Ontario. L'Ontario a un grand nombre d'installations.

M. Blake Richards: Mais est-ce que les chiffres sont similaires aux données du Québec, ou s'agit-il seulement d'un petit nombre? Ils ont dit que les petites entreprises représentaient 6 p. 100 au Québec.

Est-ce que cela correspond aux données pour le reste du pays?

M. Brian Read: La proportion totale d'abattage dans les installations provinciales non inspectées est, à l'heure actuelle, d'environ 12 p. 100 par année au pays.

M. Blake Richards: Donc, quelle proportion — 88 p. 100, peut-être 90 p. 100 ou encore 94 p. 100 — reviendrait aux entreprises qui n'appartiennent pas à des intérêts canadiens?

M. Brian Read: Une très faible proportion.

M. Blake Richards: Très faible, d'accord.

M. Brian Read: En fait, dans cette optique, je crois qu'il n'y en a qu'une seule. Cette entreprise abat des vaches seulement pour répondre aux besoins, alors je ne crois pas que cela serait un problème.

M. Blake Richards: D'accord.

Comme il me reste peu de temps, j'aimerais y aller rondement.

J'aimerais parler du long terme. On en a déjà parlé indirectement. Vous avez indiqué très clairement ce que vous souhaitez voir à court terme. Les deux côtés de la table, je crois, ont mentionné la question aujourd'hui, mais personne n'a encore parlé en détail des utilisations possibles des MRS, dont la cogénération, laquelle a déjà été évoquée.

Je suis conscient qu'il ne s'agit pas d'une option à très court terme, mais d'une option à long terme. Selon moi, ce serait mieux que de donner des chèques ou de l'argent. À long terme, il est préférable de chercher de nouveaux débouchés et de créer de la valeur ajoutée, quelle que soit la façon.

Est-ce que vous y voyez des inconvénients? Dans combien de temps cela serait-il possible?

J'aimerais entendre vos commentaires à ce sujet.

[Français]

M. Michel Dessureault: À long terme, la réglementation canadienne devrait s'ajuster aux règles de l'OIE en 2014. Pourquoi en 2014? Parce que c'est la date à laquelle on a trouvé la dernière vache ici, plus 11 ans.

Au Québec, Levinoff-Colbex a analysé la construction d'une usine de cogénération. Il lui en coûterait quelque 50 millions de dollars pour bâtir une usine pouvant récupérer tout le matériel, avec et sans MRS, et produire un carburant de deuxième génération. Pour ce qui est de la rentabilité des usines de cogénération, les coûts liés à la disposition du matériel étaient supérieurs à ce que cela rapporte actuellement, malgré les coûts. Même un coût supplémentaire de 31,70 \$ — je ne me souviens pas des chiffres exacts — était encore trop élevé pour que l'entreprise puisse recouvrer son investissement sur une période de 50 ans.

Ce sont des projets publics, un programme d'aide de la SEDAC, un organisme fédéral-provincial, qui permettent de faire une bonne analyse de la cogénération. La cogénération a été analysée sérieusement avec un brevet américain, mais malheureusement, on n'a pas pu la livrer, pour des raisons de rentabilité. Les barils de pétrole ne coûtent pas très cher et c'est le pétrole qui est le compétiteur de la cogénération. On n'a pas été en mesure de mettre en place la cogénération, mais on a fait l'étude au Québec. Si vous en voulez un exemplaire, elle est disponible; c'est une copropriété du gouvernement canadien.

[Traduction]

M. Blake Richards: J'aimerais bien recevoir ce rapport, si possible. Ce que vous dites semble assez pessimiste, et je ne sais pas s'il reste du temps pour approfondir cette question. Si quelqu'un d'autre veut en parler... Y a-t-il moyen d'envisager cette option de façon plus optimiste?

• (1720)

[Français]

M. Michel Dessureault: On a exploré, avec le gouvernement canadien et le ministère de l'Énergie — je ne me souviens plus lequel —, toute l'aide canadienne qu'on pourrait recevoir.

[Traduction]

Le vice-président (L'hon. Mark Eyking): Votre temps est écoulé, mais il reste encore quelques minutes.

Monsieur Pellerin, avez-vous un dernier commentaire à faire?

M. Blake Richards: Monsieur le président, les autres membres ont pu prendre plus de temps lorsque c'était leur tour. Si le témoin est prêt à fournir une réponse, pourquoi ne pas le lui permettre brièvement?

Le vice-président (L'hon. Mark Eyking): Monsieur Richards, vous m'avez mal compris. Votre temps est écoulé, mais si ces messieurs veulent faire d'autres commentaires, il reste encore un peu de temps. D'accord?

M. Blake Richards: D'accord. Merci.

Le vice-président (L'hon. Mark Eyking): Allez-y.

M. André Couture: J'aimerais faire un dernier commentaire concernant l'abattage des animaux. Nous allons chercher les animaux à la ferme, et nous facturons des frais pour cela. Le montant de 31 \$ devrait aussi s'appliquer aux animaux que l'on va chercher à la ferme.

Le vice-président (L'hon. Mark Eyking): Monsieur Pellerin, un dernier mot.

M. Laurent Pellerin: J'aimerais revenir sur le fait que le boeuf est un produit à risque au Canada. Je préfère dire la vérité aux agriculteurs plutôt que leur faire croire qu'il ne se passera rien.

Si j'avais été dans le secteur des pêches il y a 15 ans, j'aurais espéré que quelqu'un dise la vérité aux gens. C'est la même chose pour les industries du bois d'oeuvre et du papier. Ma ville, Trois-Rivières, a grandi et prospéré grâce aux usines de papier pendant plus de 100 ans. Maintenant, il n'y a plus rien. Les usines sont fermées. Il y avait cinq usines dans la ville, c'était des chefs de file mondiaux, et Trois-Rivières était la capitale mondiale du papier.

Je préfère dire la vérité. Le boeuf est à risque. Je ne dis pas que l'industrie s'effondre. Elle est à risque, et nous avons le temps de réagir, mais il faudra faire plus que simplement ouvrir des marchés. Nous devons adopter un plan stratégique qui réunit tous les acteurs, de la ferme aux transformateurs, pour nous assurer que nous produisons du boeuf au Canada, que nous transformons le boeuf au Canada, que nous ajoutons de la valeur au boeuf au Canada, et que nous ajoutons de la valeur à notre réputation dans le monde entier, plutôt que de passer par le circuit américain. De cette façon, tous les intervenants de l'industrie pourront améliorer leur sort.

C'est mon souhait pour l'avenir.

Le vice-président (L'hon. Mark Eyking): Merci beaucoup.

Je rappelle que le comité a convenu de se concentrer entièrement, au début de 2010, sur l'avenir de l'agriculture, sur ce que nous devrions faire et ce que nous pourrions faire.

C'est tout pour aujourd'hui, chers collègues. Merci beaucoup.

L'hon. Wayne Easter: Monsieur le président, peut-on s'attendre à une présentation à la séance de jeudi du comité?

Le vice-président (L'hon. Mark Eyking): Monsieur Lemieux, vous avez dit que vous étiez d'accord avec cela?

M. Pierre Lemieux: Non, j'ai dit que j'examinerais la question.

Merci de m'inviter à m'adapter à votre horaire, monsieur Easter, mais je vais vous laisser faire.

L'hon. Wayne Easter: Monsieur le président, si le secrétaire parlementaire doit venir parler d'un comité et de son travail, notre comité doit savoir qui en fait partie.

Le vice-président (L'hon. Mark Eyking): La demande a donc été faite. Nous verrons bien jeudi.

M. Pierre Lemieux: Nous avons aussi la motion.

Le vice-président (L'hon. Mark Eyking): J'espère que nous en saurons plus long jeudi.

L'hon. Wayne Easter: Que cherchent-ils à cacher...

M. Pierre Lemieux: Nous verrons.

L'hon. Wayne Easter: ...concernant les membres de ce comité?

M. Pierre Lemieux: Réveillez-vous, Wayne.

Le vice-président (L'hon. Mark Eyking): Nous verrons bien.

Un dernier commentaire de...

M. Pierre Lemieux: Voyez-vous les misères qu'il vous fait subir? Vous pouvez compter sur lui...

Le vice-président (L'hon. Mark Eyking): Madame Bonsant.

[Français]

Mme France Bonsant: Monsieur le président, M. Dessureault a parlé de deux rapports qui me semblent être très importants. Madame la greffière, j'aimerais que vous vous assuriez que M. Dessureault dépose ces deux rapports et que nous les recevions tous.

[Traduction]

Le vice-président (L'hon. Mark Eyking): Merci.

M. Brian Storseth: Monsieur le président, je crois que vous avez fait un excellent travail aujourd'hui. M. Easter n'est pas toujours commode, mais vous vous en êtes très bien tiré.

Des voix: Oh, oh!

Le vice-président (L'hon. Mark Eyking): En fait, c'est surtout ce côté qui m'a donné le plus de mal. Je ne sais pas ce que vous avez mangé à midi.

La séance est levée.

POSTE  MAIL

Société canadienne des postes / Canada Post Corporation

Port payé

Postage paid

Poste-lettre

Lettermail

**1782711
Ottawa**

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à :*
Les Éditions et Services de dépôt
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0S5

If undelivered, return COVER ONLY to:
Publishing and Depository Services
Public Works and Government Services Canada
Ottawa, Ontario K1A 0S5

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

On peut obtenir des copies supplémentaires en écrivant à : Les Éditions et Services de dépôt
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0S5
Téléphone : 613-941-5995 ou 1-800-635-7943
Télécopieur : 613-954-5779 ou 1-800-565-7757
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca
<http://publications.gc.ca>

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Additional copies may be obtained from: Publishing and Depository Services
Public Works and Government Services Canada
Ottawa, Ontario K1A 0S5
Telephone: 613-941-5995 or 1-800-635-7943
Fax: 613-954-5779 or 1-800-565-7757
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca
<http://publications.gc.ca>

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: <http://www.parl.gc.ca>